



Cesson-Sévigné

INFORMATIONS-MAGAZINE

1^{ER} JUIN 2021 | N°906



Cesson-Sévigné a 100 ans !

➔ **Dossier P.20**

INFOS PRATIQUES

URGENCES

- **CENTRE ANTI-POISONS** : 02 99 59 22 22
- **HÔPITAL PRIVÉ SÉVIGNÉ** : 08 25 74 35 50
Service d'urgence 24 h/24 : 02 99 25 52 49
- **POLICE NATIONALE** : 02 57 87 10 05 ou 17
- **POLICE MUNICIPALE** : 02 99 83 52 14 / 06 09 35 73 92
(du lundi au vendredi, de 8h à 18h ; le samedi, de 8h à 16h) police.municipale@ville-cesson-sevigne.fr
- **POMPIERS** : 18
- **SAMU 35** : 15
- **URGENCE sans abri** : 115
- **PHARMACIES DE GARDE** : 32 37
- **VIOLENCES FAITES AUX FEMMES**
Violences conjugales : 02 99 54 44 88 - 24h/24 et 7j/7
3919 ; ou 114 numéro d'écoute national, de 9h à 19h ,
Signalement en ligne : www.arretonslesviolences.gouv.fr
- **VIOLENCES SUR LES ENFANTS** : 119
- **CIDFF 35** (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) : 02 99 30 80 89
- **Couples et familles (conseil conjugal et familial)** :
06 02 50 69 39 ; couplesetfamilles35@gmail.com
- **SOS parentalité** : 09 74 76 39 63
- **Clic'alli'âges** : 02 99 77 35 13
- **CDAS (Centre Départemental d'Action Sociale)** :
02 99 02 20 20
- **MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées)** : 0 800 35 35 05
- **La Croix Rouge** : 09 70 28 30 00 (numéro gratuit, 7j/7, de 8h à 20h)
- **Solitud'écoute** : 0 800 47 47 88 (association les Petits Frères des Pauvres) de 15h à 20h, 7j/7
- **EAU DU BASSIN RENNAIS**, service usagers :
02 23 22 00 00 ; www.eaudubassinrennais.fr ;
renseignements, tél. : 02 23 62 24 10
- **VOIRIE RENNES MÉTROPOLE**, tél. : 02 23 62 29 82
www.metropole.rennes.fr

DÉCHETTERIE

Lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h (fermée le jeudi après-midi). Appel gratuit : 0 800 01 14 31

CONSEIL MUNICIPAL

La séance du prochain conseil municipal aura lieu **mercredi 30 juin**, à 19h, à l'Espace Citoyen.

MAIRIE

1, Esplanade de l'Hôtel de Ville

02 99 83 52 00 ; espace.citoyen@ville-cesson-sevigne.fr

Information

Les événements sont annoncés sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires.

Retrouvez les dernières informations sur le site internet de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr

Les horaires de l'Accueil général - Espace Citoyen

Période scolaire et période de vacances scolaires : lundi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30 ; mardi (fermé le matin) de 13h à 17h30 ; mercredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30 ; jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30 ; vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h ; samedi, de 9h à 12h.

Les horaires de la Mairie et de la Mairie annexe

Lundi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; mardi (fermé au public le matin), de 13h à 17h15 ; mercredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h.

www.ville-cesson-sevigne.fr

LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

► **Le Maire Jean-Pierre Savignac reçoit sur rendez-vous, chaque mercredi de 8h30 à 10h.** Tél. : 02 99 83 52 00

► Permanences des adjoints le samedi de 10h à 12h, à l'Espace Citoyen (sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires).

► Permanences des élus

Jusqu'au 4 juin : Françoise GOBAILLE
(francoise.gobaille@ville-cesson-sevigne.fr)
Du 5 au 11 juin : Jean-Pierre SAVIGNAC
(jean-pierre.savignac@ville-cesson-sevigne.fr)
Du 12 au 18 juin : Béatrice LEGAULT
(beatrice.legault@ville-cesson-sevigne.fr)
Du 19 au 25 juin : Yannick GABORIEAU
(yannick.gaborieau@ville-cesson-sevigne.fr)
Du 26 juin au 2 juillet : Jeanne FÉRET
(jeanne.feret@ville-cesson-sevigne.fr)

Distribution du CIM

Pour tout problème de distribution du CIM ou de l'Agenda (compte tenu du contexte sanitaire, l'Agenda du 15 mai n'a pas été publié), contactez le distributeur JLM Services au 06 19 92 57 49 ou jlmservices@free.fr
(copie du mail au service : communication@ville-cesson-sevigne.fr).



En juin à Cesson-Sévigné, la culture nous rassemble

Cesson-Sévigné a 100 ans !

DOSSIER

20

► SOMMAIRE

Événement	4
Actus	6
Expressions politiques	26
Développement durable	29
Initiatives	31
Culture	32
Sport	34
Vie associative	35



Directeur de la publication : Jean-Pierre Savignac

Élue référente : Jeanne Fêret, adjointe à la vie citoyenne et à la communication

Directrice de cabinet et responsable de la communication : Claire Fournel

Rédaction : Nathalie Coldefy, Florence Thierry.
communication@ville-cesson-sevigne.fr

Tél. : 02 99 83 52 00.

Création maquette : Studio Bigot

Impression : Bemo Graphic

Distribution : JLM Services
Tél. : 06 19 92 57 49 - jlm.services@free.fr

• **Couverture :** Carte postale ancienne © Collection Musée de Bretagne ; Cesson-Sévigné de nos jours © Ville Cesson-Sévigné

• **Parution bi-mensuelle.**

• **Tirage :** 10 200 exemplaires
Dépôt légal : à parution

Le journal municipal est imprimé sur un papier certifié,
issu de forêts gérées durablement.

REMISE DES DOCUMENTS par mail à :
communication@ville-cesson-sevigne.fr

Cesson-Sévigné Informations-Magazine
du 1^{er} juillet 2021 :
dernier délai, **vendredi 4 juin**, avant 12h.

Le mois de juin sonne enfin comme une renaissance pour les activités culturelles et sportives ! Sous réserve des instructions gouvernementales, le centre-ville accueillera à partir du 4 juin, de nombreuses animations : escales musicales au bord de la Vilaine, balades en canoë-kayak ou réouverture de la piscine au grand public (à partir du 9 juin), sont au programme. Par souci de précaution au regard de la situation sanitaire, l'art s'invite en plein air. Des spectacles de la saison culturelle comme Du Bartas ou la Chauve-Souris, se tiendront en extérieur. Un moyen d'apprécier la programmation de grande qualité du Pont des arts, en toute sécurité.

Si les traditionnelles fêtes estivales « Sortez c'est l'été » et la Fête des familles, ne peuvent avoir lieu, les élus et les services de la commune ont tenu à rassembler les Cessonnaises et Cessonnais au cœur de la Ville, pour offrir un moment de légèreté et de convivialité, attendu je le sais, par grand nombre d'entre vous. Je me réjouis par avance de vous y retrouver nombreux pour partager ensemble ces moments festifs après cette longue parenthèse sanitaire.

Le mois de juin sera aussi l'occasion d'exercer votre devoir citoyen : vous êtes appelés à voter aux élections départementales et régionales, les dimanches 20 et 27 juin, dans les 34 bureaux de vote.

Toutes les conditions sont assurées pour accueillir les votants dans le strict respect des gestes barrières. Si le calendrier se prête plus aux préparatifs des vacances, prenez un moment

pour vous rendre aux urnes ou vous faire représenter grâce à la procuration. Ces élections participent de la démocratie locale et contribuent, avec les élections municipales, à construire notre territoire, selon les idées que l'on défend.

L'implication citoyenne passe aussi par la vie des quartiers. En page 4 de votre CIM, faites la rencontre des référents de quartier. Ces habitants volontaires sont vos relais auprès des élus. N'hésitez pas à les contacter pour remonter questions, remarques ou suggestions. Ils sont à votre écoute pour permettre à la municipalité de vous entendre et d'améliorer votre quotidien.

Nous célébrons aussi notre histoire commune dans ce numéro du CIM, en dédiant le dossier au centenaire du nom de notre belle ville de Cesson-Sévigné. L'occasion de retracer l'histoire des 100 dernières années et de découvrir peu à peu la transformation du bourg rural du début du 20^e siècle d'à peine 2 000 habitants, à la commune active et attractive d'aujourd'hui.

Le constat le plus marquant est que Cesson-Sévigné grandit et ne cesse de séduire de nouveaux habitants. Pour assurer le cadre de vie qui la caractérise, il importe de préserver la nature et d'entretenir son patrimoine.

Je tâcherai ces prochaines années, de nous mener dans la bonne direction, en conjuguant développement démographique maîtrisé, qualité de vie préservée et attractivité économique.

Votre Maire
Jean-Pierre Savignac



REMISE DE LA CHARTE DES RÉFÉRENTS DE QUARTIER

Jeanne Féret, adjointe à la vie citoyenne et à la communication ; les référents de quartier ; le Maire Jean-Pierre Savignac.

La remise de la charte des référents de quartier par le Maire Jean-Pierre Savignac et Jeanne Féret, adjointe chargée de la vie citoyenne et de la communication, s'est déroulée le mardi 5 mai à l'Espace Citoyen.

Que contient la charte ?

Elle a pour objet de préciser le cadre des missions du référent de quartier :

- Les référents de quartier sont des Cessonnaises et Cessonais fortement impliqués dans la vie de leur quartier. Chaque référent s'engage, dans le cadre d'une mission volontaire et bénévole, à œuvrer pour et dans l'intérêt général de la ville, du quartier et de ses habitants.
- Au sein de son quartier, le référent sert de lien avec les élus ou les services auprès desquels il transmet l'information qu'il collecte pour améliorer la vie de son quartier. Pour cela il dispose d'outils pour faciliter la communication.
- Pour maintenir ce lien, des réunions régulières avec la commission citoyenneté permettront le dialogue permanent entre les référents de quartier et la mairie. Ils pourront à ce moment être informés des projets, travaux et autres sujets concernant la ville en général.
- L'adjointe déléguée à la vie citoyenne est la correspondante privilégiée du référent de quartier pour les sujets qui sortent du cadre de la vie courante.
- Le référent s'engage à utiliser les informations recueillies exclusivement pour remplir la mission qui lui est confiée.
- Le référent sera informé des suites qui seront données à chaque dossier.
- Les référents de quartier sont consultés en priorité pour les actions menées par la municipalité dans leur quartier.

Ils sont conviés, à titre personnel, à chaque réunion de leur quartier.

- La municipalité s'engage à réunir au moins une fois par an le conseil des référents de quartier afin de dresser un bilan des actions menées et les perspectives.

Pour quelles raisons peut-on solliciter les référents ?

Votre référent de quartier a un rôle d'interlocuteur de proximité privilégié :

- être à votre écoute dans chaque quartier pour faire remonter aux élus vos attentes, inquiétudes et aussi vos satisfactions comme pour l'aménagement d'un espace ;
- faciliter la circulation de l'information entre vous et la municipalité en étant informé en priorité des actions menées dans vos quartiers comme lors de travaux ;
- favoriser la mobilisation autour d'actions ou de projets dans votre quartier comme une opération "ramassage des déchets"

Vous pouvez le contacter directement par mail ou téléphone.

Vous souhaitez être référent de quartier ?

L'objectif est de créer des binômes ou trinômes par quartier. Si vous souhaitez vous investir pour devenir référent de votre quartier, contactez Jeanne Féret par mail : jeanne.feret@ville-cesson-sevigne.fr

Il manque des binômes pour : Centre-ville, Centre Vilaine, Beausoleil, la Boulaie, rue de Rennes Nord et quartier de Vaux. Il n'y a pas encore de référent pour Bellevue, campagne sud, quartier du Haut Grippé et ViaSilva.

Retrouvez la carte des référents de quartier sur le site internet de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr

LES RÉFÉRENTS PAR QUARTIER :

ÉVÈNEMENT

Centre-ville



Michel Turmel,
06 08 66 53 31
*referents-centreville@
ville-cesson-sevigne.fr*

La Monniais Le Tertre



Serge Giboire,
07 86 59 03 63
*referents-lamonniais@
ville-cesson-sevigne.fr*

Rue de Rennes Sud



Fabienne Dornic,
02 23 27 55 39
*referents-ruederennessud@
ville-cesson-sevigne.fr*

La Ménouriais



Guy Pouradier Duteil,
06 72 05 64 64
*referents-lamenouriais@
ville-cesson-sevigne.fr*

Centre Vilaine



Morgane Menard,
06 78 78 85 56
*referents-centrevilaine@
ville-cesson-sevigne.fr*

La Monniais Le Tertre



Karine Boulzec,
06 62 32 95 54
*referents-lamonniais@
ville-cesson-sevigne.fr*

Rue de Rennes Sud



Cynthia Colombier,
06 75 38 94 73
*referents-ruederennessud@
ville-cesson-sevigne.fr*

Rue de Rennes Nord



Miguel Castro,
06 64 82 38 07
*referents-ruederennessud@
ville-cesson-sevigne.fr*

Beausoleil



André Bertrand,
06 71 58 98 46
*referents-beausoleil@
ville-cesson-sevigne.fr*

La Monniais Le Tertre



Charlyne Marie,
06 31 65 00 12
*referents-lamonniais@
ville-cesson-sevigne.fr*

Rue de Rennes Sud



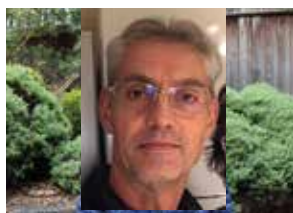
Patrick Nargeot,
06 74 29 94 58
*referents-ruederennessud@
ville-cesson-sevigne.fr*

La Victoire



Jean-Louis Poisson,
06 09 40 61 24
*referents-lavictoire@
ville-cesson-sevigne.fr*

La Boulais



Jacques Orhant,
06 03 19 61 22
*referents-laboulais@
ville-cesson-sevigne.fr*

Bourgchevreuil



Isabelle Canon,
06 09 71 94 83
*referents-bourgchevreuil@
ville-cesson-sevigne.fr*

Bourgchevreuil



Nicolas Carta,
06 83 99 01 75
*referents-bourgchevreuil@
ville-cesson-sevigne.fr*

La Valette



Pascal Jan,
06 76 60 09 22
*referents-lavalette@
ville-cesson-sevigne.fr*

ACTION EMPLOI CESSON

Accueil physique uniquement sur rendez-vous pris par mail :
pae.aec.cessonsevigne@gmail.com
 ou par téléphone au 02 99 83 25 96

CLIC ALLI'ÂGES

Afin de garantir un accueil dans de bonnes conditions, l'accueil physique se fait désormais uniquement sur RDV. L'accueil téléphonique reste accessible aux horaires habituels du CLIC.

Tél. : 02 99 77 35 13

Mail : accueil@clic-alliages.fr

RAM (relais assistants maternels)

Permanence téléphonique au 02 99 83 52 00 (serveur vocal prononcez "relais assistants maternels")

Un rendez-vous téléphonique sera programmé.

CIDFF (centre d'information sur le droit des femmes et des familles)

Jeudi 7 juin, de 14h à 16h et jeudis 16, 24 juin, 8 juillet de 9h à 12h.

Prendre rendez-vous auprès du service d'Action Sociale et des Solidarités au 02 99 83 52 00

Couples et familles (conseil conjugal et familial)

Lundi 7 juin, de 15h à 18h

Sur rendez-vous au 06 02 50 69 39

Conciliateur de justice

Permanences jeudis 3 et 17 juin, de 9h à 12h, à l'Espace Citoyen.

Les permanences ont lieu les 1^{er} et les 3^e jeudis de chaque mois, sur rendez-vous, auprès de l'Espace Citoyen, au 02 99 83 52 00

URBANISME

Permis de construire accordés du 01/04/2021 au 01/05/2021

- rue du Chêne Morand : construction d'une maison individuelle ;
- 9, venelle du Teil, îlot D1, lot 17 Zac les Pierrins : construction d'une maison individuelle ;
- 7, rue de la Coulée : construction d'une maison individuelle ;
- 1, venelle des Thermes, lot 13, îlot B5h, Zac Atalante ViaSilva : construction d'une maison individuelle ;
- 1, venelle des Laurins îlot D1, lot 32, Zac les Pierrins : construction d'une maison individuelle et ses clôtures ;
- 12, venelle des Laurins, îlot D1, lot 22, : construction d'une maison individuelle ;
- 9, venelle des Blacas, îlot D1, lot 39, Zac les Pierrins : construction d'une maison individuelle ;
- 5, venelle du Teil, lot 19, îlot D1, Zac des Pierrins : construction d'une maison individuelle ;
- 9, venelle des Laurins, îlot D1, lot 28 : construction d'une maison individuelle ;

- 5, venelle du Teil, îlot D1, lot 19 : construction d'une maison individuelle ;
- venelle des Laurins, îlot D1, lot 30 : construction d'une maison individuelle ;
- 10, venelle des Blacas, îlot D1, lot 34 : construction d'une maison individuelle ;
- venelle des Blacas, îlot D1, lot 42 : construction d'une maison individuelle ;
- 11, venelle du Teil, îlot D1, lot 16 : construction d'une maison individuelle ;
- 8, venelle des Blacas, îlot D1, lot 35, Zac les Pierrins : construction d'une maison individuelle ;
- le Pont Briand : création d'une porcherie post-sevrage et pré-engraissement ;
- lot D1, Zac les Pierrins : construction de deux immeubles de logements collectifs de 20 logements chacun ;
- 3, rue de la Hubaudière, lots I20/I21 le Haut Grippé ; construction d'un immeuble de 56 logements

Lotissement

- rue de la Petite Monniais : division en vue de construire. Modifications non substantielles du permis d'aménager.

INSCRIPTIONS AUX ATELIERS "LES RENCONTRES VIASILVA 2021-2022"



Bousculée par le contexte sanitaire, la démarche de concertation qui accompagne la réalisation de ViaSilva, « Les Rencontres ViaSilva », va pouvoir reprendre cette année. À partir d'octobre 2021 et jusqu'en juin de l'année prochaine, plusieurs ateliers thématiques vont être organisés. Participez à la réflexion sur l'évolution de votre ville et venez échanger, partager vos idées et nous faire part de vos envies sur les futurs aménagements et orientations du projet ViaSilva.

Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire **jusqu'au 30 juin** en remplissant le formulaire d'inscription disponible sur le site internet de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr et en précisant le groupe auquel vous souhaitez participer. L'inscription est valable le temps d'une année et pourra être reconduite l'année suivante. Trois séances de travail par an sont prévues pour chacun des groupes. Les modalités d'inscription :

- Chaque groupe pourra accueillir dans le respect des règles sanitaires une trentaine de personnes ;
- Les inscriptions sont réservées exclusivement aux habitants, salariés et associations (dans la limite de 2 représentants par associations) de Cesson-Sévigné.

🗳 ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES



Les deux salles des tennis municipaux rue de la Chalotais accueilleront les bureaux 7, 8, 10 et 13 à l'occasion des élections.

Les élections régionales et départementales se dérouleront **dimanches 20 et 27 juin 2021**, de 8h à 18h.

Les conseillers régionaux sont élus dans le cadre de la région, les conseillers départementaux sont élus dans le cadre du canton. Cesson-Sévigné fait partie du canton de Betton, regroupant également Chevaigné, La Chapelle-des-Fougeretz, Montgermont et Saint-Grégoire.

Toutes les mesures nécessaires seront prises pour assurer le bon déroulement des élections, selon le protocole défini par le ministère de l'Intérieur.

Aménagement des bureaux de vote

Pour respecter les mesures sanitaires et en raison du double scrutin qui nécessite de doubler les bureaux de vote, les aménagements suivants ont été décidés :

- les bureaux 7, 8, 9, 10 et 13 habituellement au Carré Sévigné sont déplacés dans les deux salles des tennis municipaux, rue de la Chalotais;
- le bureau 2, habituellement situé dans la cafétéria du Carré Sévigné est déplacé dans la grande salle du Carré Sévigné, rue du Bac.

Les bureaux qui restent au même endroit

Carré Sévigné, rue du Bac : bureaux 1, 3, 4, 5, 6 ;

Espace Sportif Bourchevreuil, boulevard de Dézerseul : bureaux 15, 16 et 17 ;

Étournal, rue Carrick on Shannon : bureaux n°12 et 14.

À noter : seuls les nouveaux inscrits avant le 15 mai et les personnes qui ont changé d'adresse à Cesson-Sévigné recevront une nouvelle carte d'électeur.

Procuration

La nouvelle procédure "Maprocuration" largement dématérialisée est mise en place depuis le 6 avril : les électeurs peuvent faire leur demande de procuration en ligne depuis leur smartphone ou leur ordinateur.

Contact : 02 99 83 52 00, serveur vocal, prononcer « Espace Citoyen »
espace.citoyen@ville-cesson-sevigne.fr

Retrouvez les résultats des élections sur le site internet de la Ville,
www.ville-cesson-sevigne.fr

👤 ÉTAT CIVIL

du 03/04/2021 au 30/04/2021

Naissances

- Armand CAMPÉON
- Germain LEQUIME
- Juliette AUCHER
- Victor CARTA
- Daphné ROSS
- Alban TRONCY
- Basile KOUYATE

Mariages

- Charles FEUSSOM et Franchise ONDZE SOMBOKO
- Alexandre GRIMALDI et Coraline MORNET

Décès

- Marcel BAUVAIS, 93 ans
- Sylviane ROUSSEL, épouse GUEYDAN, 88 ans
- Pierre PÉTOUR, 83 ans
- Clotilde THÉBAULT, veuve RAFRAY, 90 ans
- Sylvain LORRE, 75 ans
- Marie JAMAUX, 71 ans
- Hélène LE GUELLAUT, épouse HAMELOT, 81 ans
- Françoise BARBOT, veuve GAUTIER, 83 ans
- Emile VALLERIE, 88 ans
- Mickaël THÉZÉ, 44 ans
- Marcelle COUÉ, veuve CHAMPIGNY, 97 ans
- Maria GUERLAVAIS, veuve GEFFROY, 95 ans
- Germaine VOLAND, veuve DUBOURG, 101 ans
- Pierre LE PESTIPON, 74 ans
- Marie GALLIER, épouse MASSON, 91 ans
- Jean AUSSANT, 95 ans
- Henri DELAUNAY, 85 ans
- Anne de KERMOYSAN, veuve VILLEMAIN, 85 ans
- Jean COIGNARD, 70 ans
- Jean-Paul MADEUF, 76 ans
- Jean KIERS, 91 ans
- Yvette SARRAZIN, veuve DANIEL, 90 ans
- Jacques LEFOYER, 93 ans
- Patrice REVERDY, 49 ans

⊗ PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL : UNE PREMIÈRE MODIFICATION (M1)



Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) approuvé le 19 décembre 2019 définit le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du territoire métropolitain à l'horizon 2035. Chaque commune participe à sa mise en œuvre par le biais de son projet urbain d'échelle communale. Le projet global trouve sa traduction réglementaire dans deux pièces du dossier de PLUi : les orientations d'aménagement et de programmation déclinées aux échelles métropolitaines, intercommunales et communales et le règlement.

Le PLUi est donc un document vivant. Il doit être adapté pour rester en adéquation avec la mise en œuvre des projets urbains portés par les communes et se conformer aux évolutions réglementaires nécessaires à la réalisation du PADD du territoire métropolitain à l'horizon 2035.

Afin notamment de permettre l'avancement de certains projets sur notre commune et les 42 autres communes de la Métropole, une 1^{ère} modification générale du PLUi est prévue. Les adaptations qui seront intégrées à la procédure de modification n°1 permettront d'une part de répondre techniquement et réglementairement aux projets des communes et de la métropole et, d'autre part, d'améliorer l'écriture réglementaire pour faciliter sa compréhension et son application. Elles ne pourront ce-

pendant pas remettre en cause l'économie générale du PLUi approuvé en 2019 ni réduire les protections mises en vigueur (ex : patrimoine bâti d'intérêt local, protections paysagères, ...). Par ailleurs, les évolutions proposées doivent rester également compatibles avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de Rennes. L'évaluation environnementale du PLUi sera actualisée et complétée en tant que de besoin.

Le calendrier prévisionnel de la M1 :

Cette procédure fait l'objet de 2 périodes pendant lesquelles le public pourra donner son avis :

- **Fin avril à l'automne 2021** : phase de concertation préalable qui permet de prendre connaissance des objectifs des modifications envisagées sur les secteurs concernés. Le public peut apporter ses contributions s'il le souhaite en complément de celles déjà relevées et recensées par la commune.

- **1^{er} semestre 2022** : phase d'enquête publique pendant 1 mois au cours de laquelle le public pourra consulter et donner son avis sur les modifications des pièces du PLUi qui seront proposées.

À l'automne 2021, le conseil métropolitain tirera le bilan de la concertation avec une prise en compte des conclusions de l'évaluation environnementale pour finaliser le dossier de modification du PLUi, qui sera ensuite transmis pour avis aux Personnes Publiques Associées et soumis à enquête publique au 1^{er} trimestre 2022. Après d'éventuels changements apportés au dossier après l'enquête publique, il est prévu qu'il soit approuvé par le conseil métropolitain en septembre 2022.

À noter que si les relevés de terrains aux quatre saisons ne sont pas nécessaires pour le dossier d'évaluation

environnementale, il y a une possibilité d'avancer la phase d'enquête publique au 3^e trimestre 2021 et donc l'approbation en juin 2022. En revanche, s'il y a une saisine préalable de l'autorité environnementale, l'allongement de la phase d'élaboration du dossier environnementale reportera la date d'approbation de la modification du PLUi à début 2023.

Quels moyens d'information du public ?

Un dossier de concertation mis à la disposition du public à la mairie-annexe de Cesson-Sévigné.

Un dossier numérique est disponible via le site internet de Rennes métropole ou sur www.registre-dematerialise.fr/2430

Quels moyens d'expression du public ?

Par voie numérique :

- Soit sur le registre dématérialisé : www.registre-dematerialise.fr/2430
- Soit sur l'adresse mail dédiée : concertation.m1plui@rennesmetropole.fr

Par voie manuscrite :

- Soit sur le registre papier de concertation au Point Info de l'hôtel de Rennes Métropole (4, avenue Henri Fréville) à Rennes
- Soit en adressant un courrier à Mme la Présidente (Hôtel de Rennes Métropole, 4 avenue Henri Fréville - 35000 Rennes, en précisant en objet « Concertation préalable à la modification n°1 du PLUi »)

Pour plus de renseignements, voir la page dédiée sur le site internet de Rennes métropole : <https://metropole.rennes.fr/consulter-les-documents-du-plan-local-durbanisme-intercommunal-plui>



Le Maire Jean-Pierre Savignac a coupé le ruban inaugural avec Didier Paré, responsable de la plateforme voirie Rennes Métropole Nord-Est.

➤ INAUGURATION DE LA PISTE CYCLABLE DEVANT L'ÉCOLE BOURGCHEVREUIL

L'inauguration de la piste cyclable devant l'école Bourgchevreuil s'est déroulée vendredi 23 avril.

« L'objectif est d'assurer une continuité. Devant le groupe scolaire Bourgchevreuil, il y avait une zone de tensions, a souligné Michel Goursolas, conseiller municipal délégué aux transports doux, les élèves pourront venir de Via-Silva. Nous sommes en réflexion avec Rennes Métropole pour le stationnement et une piste devant l'école Beau-

soleil. » Cette piste a été élaborée à la demande des parents d'élèves. « Nous avons répondu à leur attente en sécurisant les lieux » a précisé Didier Paré, responsable de la plateforme voirie Rennes Métropole Nord-Est, « Avec le flux des personnes devant l'école, avant, c'était compliqué » a indiqué Philippe Queyroux, parent de quatre enfants. Maintenant, c'est mieux, les enfants peuvent venir en autonomie. »



➤ DES TRAVAUX POUR AMÉLIORER LE RÉSEAU D'EAU POTABLE DANS LE CENTRE-VILLE

Des travaux concernant le réseau d'eau potable sont nécessaires dans le centre-ville (place de l'église, rue du Calvaire, rue de l'Hôtel de ville). Ils ont pour objectif de prévenir les fuites et de maintenir un rendement de réseau élevé (environ 95 % à Cesson-Sévigné). En raison du contexte sanitaire, la décision a été prise de démarrer les travaux au mois d'avril, de les commencer en priorité devant les deux restaurants, afin de libérer l'espace au plus vite. Les travaux se sont poursuivis rue du Calvaire jusqu'au 12 mai. Enfin, la 3^e phase a débuté le 17 mai et **se termine le 4 juin** : elle concerne la rue de l'Hôtel de ville. La circulation des véhicules est interdite selon les différentes phases du chantier. Des déviations sont mises en place. Les accès aux commerces sont assurés pendant toute la durée du chantier pour les piétons et cyclistes.

À noter : **jusqu'au 2 juin**, le marché bio du mercredi se tient place du Marché. Il retrouvera la place de l'Église dès le **mercredi 9 juin**.

Plus d'informations sur le site internet de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr et www.eauebassinrennais.fr



➤ RENOUVELLEMENT DU PARC INFORMATIQUE DANS LES ÉCOLES

Après avoir procédé, en 2020, au renouvellement des postes de travail informatique dédiés aux professeurs des écoles élémentaires et à la gestion administrative, les agents du service informatique de la Ville viennent de renouveler les ordinateurs destinés aux élèves. Ainsi 39 mini-PC de type NUC dernière génération sont venus remplacer ceux installés en 2016 dans les fonds de classes à l'école élémentaire Bourgneuil. La même opération a été

réalisée à l'élémentaire Beausoleil pour 36 ordinateurs. Les ordinateurs portables des enseignants de la maternelle Beausoleil ont également été renouvelés, tandis que ceux de la maternelle Bourgneuil ont été changés l'an dernier. À noter également que pendant les vacances d'hiver 2021, le service informatique a procédé au changement des serveurs dans les deux groupes scolaires.



➤ CIMETIÈRE : CONCESSION ÉCHUE

Il est demandé aux familles qui ont une concession au cimetière, expirée ou qui arrive à échéance, de prendre contact avec l'Espace Citoyen.

Les tombes expirées sont indiquées par un panneau.

Contact : 02 99 83 52 00
espace.citoyen@ville-cesson-sevigne.fr

➤ PASSAGE DU GÉOMÈTRE DU CADASTRE

Depuis le mois de mai et jusqu'au mois de juillet, un géomètre procède à la mise à jour du plan cadastral. Dans ce but, il vous est demandé de permettre le libre accès aux parcelles. Le géomètre est détenteur d'une carte professionnelle justifiant de sa fonction et d'une copie de l'arrêté préfectoral relatif à la tournée de conservation cadastrale.

➤ CAMPAGNE DE VÉRIFICATION DE DISJONCTEURS DE BRANCHEMENT

Un des fournisseurs de disjoncteurs de branchement d'Enedis a constaté l'existence d'un défaut potentiel sur certains disjoncteurs.

Il s'agit du disjoncteur principal qui contribue à la sécurité électrique de vos installations, et Enedis en assure l'exploitation. D'après le fabricant, le système de déclenchement différentiel pourrait ne pas fonctionner.

Aussi, par mesure de précaution, Enedis a pris la **décision de remplacer systématiquement et gratuitement l'ensemble des disjoncteurs potentiellement concernés.**

Un mail sera envoyé précisant les installations potentiellement concernées et détaillant les modalités des vérifications à réaliser.

À l'issue de cette vérification, si le disjoncteur doit être remplacé, Enedis reprendra contact pour convenir d'une date d'intervention. Cette intervention sera gratuite et réalisée sous la responsabilité d'Enedis.

Contact : nicolas.joffrau@endis.fr
06 64 97 83 43 ; www.endis.fr

➤ TRAVAUX SUR LE PONT DE LA ROUTE DE PARIS

Des travaux de confortement du pont situé route de Paris sont prévus **à partir de juillet pour une durée de 3 mois.**

Ils sont réalisés par Rennes Métropole. Afin d'impacter le moins possible la circulation, une circulation alternée pourra être mise en place.

Plus d'informations sur le site internet de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr

OSCARS D'ILLE-ET-VILAINE

La 35^e cérémonie des Oscars d'Ille-et-Vilaine s'est déroulée jeudi 22 avril, depuis les studios de TVR 35, à Rennes. Une cérémonie en distanciel, en raison des conditions sanitaires. Les Oscars distinguent les entrepreneurs et leurs équipes qui conjuguent ensemble réussite économique, excellence et innovation. Parmi les quatre lauréats, l'entreprise cessonnaise "Klaxoon" a remporté le trophée dans la catégorie Croissance et développement à l'international.

VOYAGE SENIORS

Le voyage seniors prévu en juin 2021 est reporté en 2022. Les inscriptions sont ouvertes (dossier à retirer au CCAS - centre communal d'action sociale).

QUESTIONNAIRE DES PERSONNES ÂGÉES

Il est possible de répondre au questionnaire des besoins des aînés et des personnes en perte d'autonomie sur le site internet de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr jusqu'au 15 juin.

Contact : CCAS de Cesson-Sévigné au 02 99 83 52 31

TARIFICATION SOLIDAIRE

La tarification solidaire permet de bénéficier soit de la gratuité, soit d'une réduction de 85 % ou de 50 % sur le prix de l'abonnement mensuel au réseau STAR et au service Handistar. Elle est accordée, sous conditions de ressources, aux habitants de Cesson-Sévigné. Pour en bénéficier, vous pouvez vous présenter du lundi au vendredi (sauf le mardi matin) sans rendez-vous au service d'action sociale.



Dépôt de gerbe le dimanche 25 avril à l'occasion de la Journée de la Déportation.

JOURNÉE DE LA DÉPORTATION

La Ville et l'UNC (Union nationale des anciens combattants) ont organisé la cérémonie de la Journée de la Déportation en comité restreint, en raison des conditions sanitaires. Une gerbe a été déposée devant le monument aux morts, place du Marché. La journée de la déportation est une journée nationale française au cours de laquelle est célébrée la mémoire

des victimes de la déportation dans les camps de concentration nazis, pendant la Seconde Guerre mondiale. Sept Cessonnais ont été déportés. Leurs noms figurent sur le monument aux morts. Ils sont également notés sur la plaque de la place des Résistants et Déportés, située près de l'école Beausoleil.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI : LES RÉCIPENDAIRES



Jean Guibert.



Pierre Gillaux.

Au cours de la commémoration du 8 Mai, célébrée en petit comité, Jean Guibert a reçu la croix du combattant ; Pierre Gillaux a reçu le diplôme d'honneur de porte-drapeau et le Maire Jean-Pierre Savignac s'est vu remettre la médaille de bronze du mérite de l'UNC de la part du général Longuet, président national de l'UNC.



Le Maire Jean-Pierre Savignac.

☛ CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ : NOUVEAU FORMAT



Pourquoi le format de la carte d'identité change-t-il en 2021 ?

La protection de l'identité est une mission essentielle du ministère de l'Intérieur.

Depuis 3 ans, la France a entrepris une démarche de modernisation de la carte d'identité, dont l'actuel format datait de 1995. La nouvelle carte sera ainsi plus sécurisée, plus pratique, et aura un design modernisé. Au format carte bancaire elle comporte une puce électronique, hautement sécurisée, une photo du visage du titulaire et ses empreintes digitales. Elle est aussi équipée d'un cachet électronique visuel (CEV) permettant une lecture automatique.

Le règlement européen adopté le 20 juin 2019, oblige les Etats membres à mettre en circulation des nouvelles cartes d'identité conformes aux dispositions du règlement au plus tard le 2 août 2021.

À partir de quand vais-je pouvoir demander une carte d'identité au nouveau format ?

À compter du 2 août prochain, tout usager souhaitant se voir délivrer une carte d'identité ou souhaitant faire renouveler sa carte d'identité arrivée à expiration, bénéficiera de la nouvelle carte.



Besnard-Piednoir

1, rue du Hellier 35510 CESSON SEVIGNE

Plomberie - Sanitaire
Chauffage - Electricité

Installation - Dépannage
Neuf & Rénovation

Philippe PIEDNOIR
phil.piednoir@orange.fr

Port. 06 78 13 09 52 - 02 23 27 19 62

En Ile-et-Vilaine, le déploiement des nouvelles cartes d'identité se fera à partir du 14 juin 2021.

Suis-je obligé de faire remplacer ma carte d'identité actuelle par une carte d'identité nouveau format ?

Vous n'avez aucunement besoin de réclamer le renouvellement anticipé de la carte que vous possédez actuellement. Vous pourrez continuer à l'utiliser sous les mêmes conditions et ce jusqu'à la date de fin de validité figurant au verso de votre carte.

Rappel : En 2014, la durée de validité de l'intégralité des cartes d'identités française a été allongée de 5 ans. En conséquence, s'il est inscrit sur votre carte que celle-ci expire en 2021, 2022 ou 2023 et que vous êtes nés avant 1995, votre carte bénéficie de cet allongement de durée de validité.

Les anciens formats de carte d'identité toujours en cours de validité seront reconnus à l'international jusqu'en août 2031.

Combien de temps sera valable la carte d'identité nouveau format ?

10 ans, que le titulaire de la carte d'identité soit majeur ou mineur.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet www.ants.gouv.fr

☛ COVID 19 : UN NUMÉRO UNIQUE POUR SE FAIRE VACCINER EN ILLE-ET-VILAINE

La préfecture d'Ile-et-Vilaine, en lien avec l'Agence régionale de santé (ARS) Bretagne a mis en place un numéro unique pour prendre rendez-vous ou s'inscrire sur liste d'attente pour se faire vacciner contre le Covid 19 :

08 05 69 08 21. Ce numéro vert (appels gratuits) fonctionne du lundi au vendredi, de 9h à 17h. Il remplace tous les numéros de téléphone des centres de vaccination du département. Il est possible de s'inscrire via le site internet www.doctolib.fr

Le centre le plus proche de Cesson-Sévigné est celui de Chantepie, au centre d'Hallouvry, 17 rue d'Hallouvry.

☛ PORTES OUVERTES

Collège de la Hublais

Dans le respect des règles sanitaires, les équipes d'Apprentis d'Auteuil accueilleront les jeunes et les familles au collège la Hublais, lors de leurs prochaines portes ouvertes, **samedi 12 juin**, de 9h à 12h.

Renseignements et inscriptions au 02 21 00 01 50 ; college.lahublais@apprentis-auteuil.org

📍 KAYAK : REPRISE DES LOCATIONS



Venez découvrir le canoë-kayak sur la Vilaine, le rafting sur la rivière sportive mais aussi le stand up paddle (paddle debout) à la base Sports Nature.

Tarifs

► Promenade

1 heure : 5,70 € par adulte
Carnet 10 heures adulte : 48,80 €
1 heure : 3,60 € par enfant
Carnet 10 heures enfant : 26 €

► Eaux-vives

1 heure : 9,70 € par personne
2 heures : 17,30 € par personne
Carnet 10 heures : 81 €

Horaires locations de canoë, kayak, paddle et rafting jusqu'au 4 juillet

► Promenade

Samedi et dimanche 14h – 18h

► Eaux-vives

Samedi et dimanche 15h – 18h

À noter : des créneaux supplémentaires pourront être ouverts, consultez le site internet de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr

Les conditions de pratique

- Être âgé de plus de 8 ans pour l'eau vive et 6 ans pour la promenade
- Savoir nager 25 mètres
- Chaussures fermées obligatoires
- Autorisation parentale pour les 13 – 18 ans
- Être accompagné pour les - de 13 ans
- Une pièce d'identité sera demandée pour toute location.

Base Sports Nature, 2, rue de Paris

Tél. : 02 23 45 18 18

stade-eaux-vives@ville-cesson-sevigne.fr

📍 GOLF

Le parcours, green d'approche, putting green ainsi que le practice sont ouverts. Réservation et paiement en ligne : <https://prima.golf/cesson-sevigne>

Horaires d'ouverture

- Du lundi au dimanche, de 9h à 12h et de 13h à 16h
- Possibilité de jouer sur le parcours entre 12h et 13h si réservation et paiement en ligne.

📍 PISCINE

La piscine est ouverte depuis le 19 mai aux scolaires. Selon l'évolution des conditions sanitaires, la réouverture au grand public est prévue à partir du 9 juin.

Retrouvez toutes les informations sur les conditions d'accès sur le site internet de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr



📍 INSCRIPTION SUR LE REGISTRE DU CCAS

Lors de la crise sanitaire, le CCAS (centre communal d'action sociale) a assuré un rôle de coordination, de relais auprès des habitants et des différents services afin de maintenir le lien social. Il poursuit son rôle de veille, grâce notamment au registre mis en œuvre pour les plans canicule et grand froid, et en cas de

crise sanitaire. Dans ce contexte, les personnes inscrites sur ce registre **sont régulièrement contactées par les professionnels du CCAS** afin de s'assurer de leur bien-être. Les personnes désirant s'inscrire sur ce registre peuvent le faire à tout moment au CCAS, par téléphone au 02 99 83 52 31, par mail (affaires-

sociales@ville-cesson-sevigne.fr), en déposant ou en renvoyant le coupon ci-dessous au CCAS à la mairie. Les données transmises sont confidentielles, l'équipe du CCAS n'intervient qu'avec l'accord des personnes inscrites. Compte tenu du contexte actuel, ce registre est toujours activé.

Nom : Prénom :
Adresse :
N° de téléphone :

➔ SERVICE ENFANCE JEUNESSE



FORUM ENFANCE JEUNESSE

Le Forum Enfance Jeunesse aura lieu **samedi 5 juin** de 10h à 12h30, place de l'Église. Il est organisé par le pôle solidarités et vie des populations de la Ville de Cesson-Sévigné. Ce temps d'échanges et d'informations sera l'occasion pour les familles de découvrir les services proposés par la Ville à destination de leurs enfants, de la petite enfance à l'adolescence. Cette manifestation aura lieu sous réserve des conditions sanitaires.

Service Minimum d'Accueil - Vacances de printemps à l'ALSH maternel et élémentaire

Pendant ces dernières vacances de printemps, environ 25 enfants par jour, de personnel dit « prioritaire », ont été accueillis à l'ALSH (accueil de loisirs sans hébergement). Un projet jardin a vu le jour. Un espace dédié a été créé dans lequel des plantes aromatiques, des tomates cerises, des fraises, des fleurs ont été plantées. Ce projet fait désormais partie de la vie des structures ; le jardin sera entretenu au quotidien et il sera développé cet été.

Les vacances d'été dans les structures enfance jeunesse

Les deux centres de loisirs seront ouverts **du lundi 6 juillet au mardi 31 août**.

ALSH maternel (2-6 ans)

Le centre de loisirs maternel sera ouvert **du mercredi 6 juillet au mardi 31 août**. Les inscriptions sont possibles, à la journée ou demi-journée, avec ou sans repas.

L'accueil de loisirs maternel se situe dans les locaux de l'école Bourgchevreuil.

► Les enfants de 2 à 4 ans sont accueillis dans les locaux de l'école maternelle.

► Les enfants de 4 à 6 ans sont accueillis dans les locaux de l'école élémentaire.

À noter : Les enfants scolarisés en Grande Section cette année scolaire (2020-21) seront accueillis à l'ALSH élémentaire situé Mail de Bourgchevreuil à compter du mercredi 7 juillet. Pour les enfants fréquentant le centre pour la première fois, il est possible de venir visiter les locaux et rencontrer l'équipe d'animation sur rendez-vous les mercredis à partir de 17h30 ou pendant les vacances scolaires.

ALSH élémentaire (6-11 ans)

Depuis le mercredi 20 janvier il est mis en place trois entrées/sorties distinctes suivant l'école dans laquelle sont scolarisés vos enfants.

- Les familles des enfants scolarisés à Beausoleil seront accueillies au portail donnant dans le parc (vous pouvez vous stationner sur le parking de la place du Marché).

- Les familles des enfants scolarisés à Bourgchevreuil seront accueillies au portail habituel (stationnement sur le parking du Centre de Loisirs).

- Les familles des enfants scolarisés à Notre-Dame et hors commune seront accueillies au portail face au Pont des Arts (stationnement sur la place du marché).

Cette organisation sera maintenue jusqu'à l'assouplissement des règles sanitaires.

Les enfants scolarisés en Grande Section cette année scolaire (2020-21) seront accueillis à l'ALSH situé Mail de Bourgchevreuil à compter du mercredi 7 juillet.

Les CM2 (année scolaire 2020-21) de 11 ans révolus pourront fréquenter l'ALSH ou l'Escale dès le mercredi 7 juillet.

Attention, les Accueils de Loisirs seront fermés le mercredi 1^{er} septembre 2021.

Séjours

Cet été, le choix a été fait de proposer plusieurs séjours à vos enfants. Ils se dérouleront tous en juillet à destination en priorité des Cessonais fréquentant les Accueils de Loisirs. En fonction des places restées vacantes des inscriptions d'enfants d'autres communes pourront être réalisées. La finalité de nos séjours, outre le fait de participer à des activités de plein air, est de proposer aux enfants des temps de vie collectifs au cours desquels ils seront pleinement impliqués.

Ainsi, dans l'ensemble des séjours les enfants participeront activement à la vie du camp ; ils prendront part à la constitution des repas et aux autres tâches de la vie quotidienne.

Ils pourront, en complément de ce qui sera mis en place par l'équipe, proposer et organiser des activités, des jeux, des veillées...

Les séjours sont organisés par tranche d'âge (le niveau scolaire 2020-21 est donnée à titre indicatif) et se dérouleront sous tente.

Pour les séjours à dominante voile, il est impératif de nous fournir un test



Le projet jardin, mis en place avec les enfants de l'ALSH maternel et élémentaire.

d'aisance aquatique (du 26 au 30 juillet). À l'inscription, des informations plus précises et le trousseau vous seront fournis.
Les réunions de présentation se déroulent au centre de loisirs.

► **Du lundi 12 au mercredi 14 juillet :**

Centre équestre, Les chevaux du Bel-Air à Montreuil Le Gast, séjour équitation. 12 places de 5 à 7 ans (Grande Section - CP). Départ en car. Le retour est effectué par les familles. Tarif : 137 €. Réunion de présentation **mercredi 16 juin** à 18h.

► **Du mercredi 14 au vendredi 16 juillet :**

Centre équestre, Les chevaux du Bel-Air à Montreuil Le Gast, séjour équitation. 12 places de 5 à 7 ans (Grande Section - CP). L'arrivée est effectuée par les familles. Retour en car. 137 €. Réunion de présentation **mercredi 16 juin** à 18h.

► **Du lundi 12 au vendredi 16 juillet :**

Centre équestre, Les chevaux du Bel-Air à Montreuil Le Gast, séjour équitation. 12 places de 6 à 7 ans (CE1). Aller/Retour en car. 266 €. Réunion de présentation **mercredi 16 juin** à 18h.

► **Du lundi 12 au vendredi 16 juillet :**

Base de Loisirs de Mézières sur Couesnon. 24 places de 8 à 10 ans (CE2-

CM1-2). Séjour nature. Activités escalade, tir à l'arc et course d'orientation. Aller/retour en car. 266 €. Réunion de présentation du séjour **mercredi 16 juin** à 19h15.

► **Du lundi 19 au vendredi 23 juillet :**

Centre équestre La Ruée vers l'air à Guignen, séjour équitation. 24 places de 8 à 10 ans (CE2-CM1-2). Aller/Retour en car. 266 €. Réunion de présentation **mercredi 23 juin** à 18h.

► **Du lundi 19 au vendredi 23 juillet :**

Cirque Métropole de Treffendel. 24 places de 6 à 8 ans (CP-CE1). Initiation au cirque, spectacle de cirque. Structures gonflables. Aller/retour en car. 266 €. Réunion de présentation **mercredi 30 juin** à 18h.

► **Du lundi 26 au vendredi 30 juillet :**

Base de Loisirs de Trémelin à Iffendic. 24 places de 8 à 10 ans (CE2-CM1-2). Séjour nature. Activités de plein air - initiation voile. Aller/retour en car. 266 €. Réunion de présentation **mercredi 30 juin** à 18h.

► **Du lundi 26 au vendredi 30 juillet :**

Camping municipal de Bain de Bretagne. 24 places de 6 à 8 ans (CP-CE1). Séjour initiation voile. Aller/retour en car. 266 €. Réunion de présentation **mercredi 30 juin** à 19h.

Inscriptions :

Les inscriptions sont possibles dans la limite des places disponibles. Merci de privilégier les mails pour les inscriptions.

Le maintien des séjours dépend des autorisations gouvernementales. N'hésitez pas à consulter régulièrement le portail familles.

Service jeunesse l'Escale

Lors des vacances d'été, la Maison des jeunes l'Escale sera ouverte **du mercredi 7 juillet au vendredi 6 août**.

Le programme des animations est d'ores et déjà disponible.

Les inscriptions se font en ligne (Portail familles) puis à l'Escale sur rendez-vous.

Les conditions d'accueil sont adaptées à la situation sanitaire afin de garantir la sécurité de l'ensemble des publics. Merci d'en prendre connaissance.

Le Service jeunesse accueille les jeunes âgés de 11 ans (ou à partir de l'entrée en 6ème) à 17 ans.

Les futurs 6^e (CM2 en 2020-2021) auront donc accès à l'Escale qu'à partir du mois de septembre.

Pour avoir toutes les informations

- La page internet de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr (programme, fonctionnement, modalités d'inscriptions, tarifs...) et le portail Familles (rubrique actualité)
- Facebook "escale, maison des jeunes"
- Instagram "mjescale"
- La newsletter

Contact : Service jeunesse - Maison des jeunes Escale allée de Champagné

Tél. : 02 99 83 82 75

Animateurs : 06 46 60 16 36 ;

06 11 90 03 65. Responsable de Service -

Direction ACM : 06 31 61 55 06 ;

service.jeunesse@ville-cesson-sevigne.fr

V I S U A L
OPTICIEN DEPUIS 1959



MASQUE ET LUNETTES
FINIE LA BUÉE !!

OPTIQUE VISUAL - BRUNO THIEULLET
8, PLACE DE L'ÉGLISE CESSON-SÉVIGNÉ

  **02 99 83 94 96**

NISSAN
by Espace 3

VENTE VEHICULES NEUFS

- Particuliers & Entreprises
- Achat & Location
- Offres de financement & Reprises personnalisées



SERVICE APRES-VENTE TOUTES MARQUES

- Mécanique
- Pare-brise
- Pneumatiques
- Carrosserie
- Accessoires (antivol, porte-vélo, etc.)
- Prêt d'un véhicule de courtoisie




NISSAN by Espace 3
10 Avenue des Peupliers
35510 CESSON-SEVIGNE

02 99 83 51 00

www.espace-nissan.fr

 **MENUISERIE**
Bruno Delahaye

NEUF - RÉNOVATION
BOIS - ALU - PVC - MIXTE
FABRICATION - AGENCEMENT - ESCALIERS - DRESSING

Tél. 02 99 62 18 40

108 ROUTE DE FOUGÈRES - LA VICTOIRE - CESSON-SÉVIGNÉ
www.brunodelahaye.fr - menuiserie@brunodelahaye.fr

LE VIAGER, vous y avez pensé ?

■ EXPERTISE ■ ACCOMPAGNEMENT ■ SUIVI

*Transformez votre bien immobilier
en source de revenus pérennes et sécurisés.*

Carole Anne AUDIC • EXPORTE EN VIAGER
Pour une étude personnalisée, sans engagement,
contactez-moi au **06 86 93 31 72**



62 Rue de Rennes à CESSON-SÉVIGNÉ ■ mail : carole-anne.audic@viag2e.fr



🗞 CLAIRE FOURNOL, NOUVELLE DIRECTRICE DE CABINET

Claire Fournol est arrivée à la Ville le 3 mai, en tant que directrice de cabinet et responsable de la communication. « Je suis contente de revenir en Bretagne, une région qui m'est chère » souligne cette nantaise d'origine. Ayant travaillé à Meudon, en région parisienne, elle a trouvé des points communs avec Cesson-Sévigné. « Ce sont deux villes soucieuses de la qualité de vie, avec beaucoup d'espaces verts, désireuses de se développer tout en conservant leur identité. » Comme pour beaucoup de parisiens, le confinement a accéléré les choses. « Je suis très heureuse de travailler à Cesson-Sévigné. Je vais gagner en qualité de vie et profiter de cette ville magnifique. »



Claire Fournol est en poste depuis le 3 mai à la Ville de Cesson-Sévigné.

Toutes vos questions trouvent des réponses Adressez vos questions au Maire

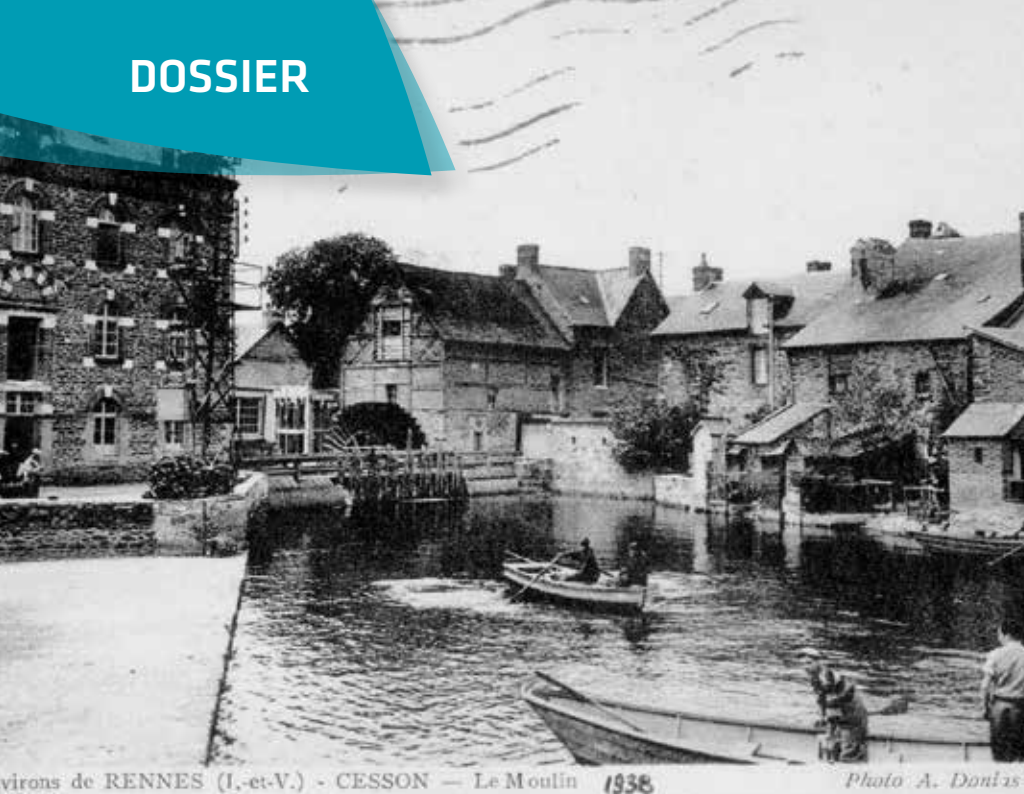
✉ par courrier : Hôtel de Ville 1, esplanade de l'Hôtel de Ville 35510 Cesson-Sévigné
@ ou par mail : cabinetdumaire@ville-cesson-sevigne.fr

Expéditeur

Nom :
Adresse :
Téléphone :
Mail :

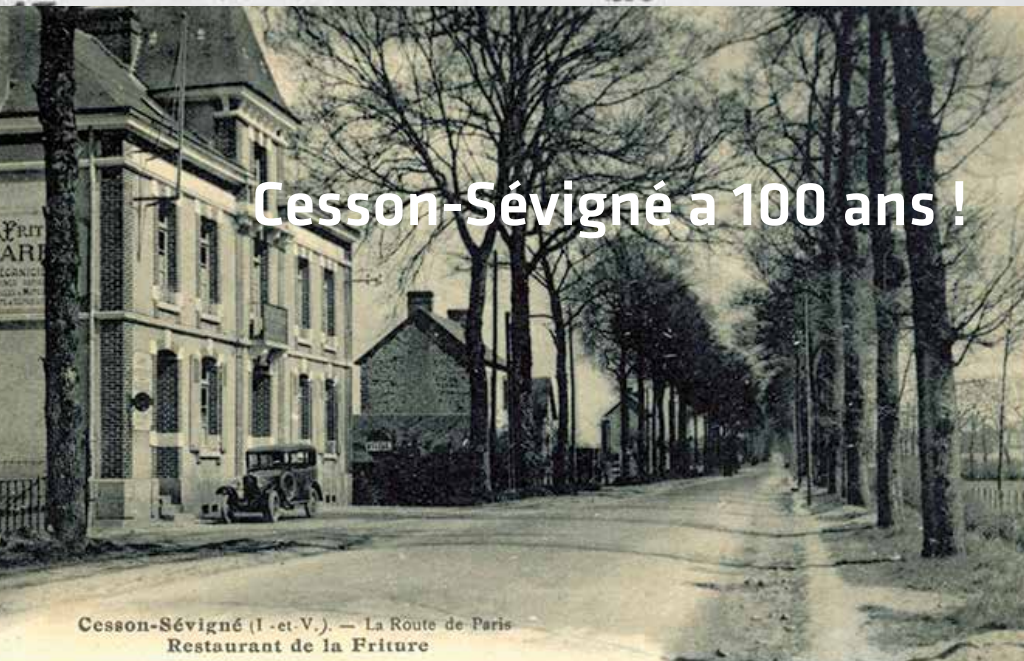
Monsieur le Maire,

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....



environs de RENNES (I.-et-V.) - CESSON — Le Moulin 1938

Photo A. Donias



Cesson-Sévigné (I.-et-V.) — La Route de Paris
Restaurant de la Friture



Cesson devenu Cesson-Sévigné : c'était il y a 100 ans.

Le décret de l'appellation Cesson-Sévigné signé du président Millerand est paru le 23 avril 1921.

Pour marquer cet anniversaire, l'association Cesson Mémoire et Patrimoine a préparé une exposition intitulée "100 ans 100 photos", qui sera présentée à la Galerie Pictura au Pont des Arts **du 9 juillet au 17 août**.

En attendant, le panneau explicatif du changement d'appellation est exposé à l'Espace Citoyen. « *Ce changement s'est fait à la demande de la Chambre de commerce de Paris en 1919, afin de la différencier des autres communes de France portant le même nom* » souligne Jean-Pierre Bréau, président de Cesson Mémoire et Patrimoine. En effet, on trouvait Cesson également près de Saint-Brieuc et en région parisienne. « *Les élus du conseil municipal ont fait plusieurs propositions : Cesson les Rennes, le 29 juin 1919 ; Cesson-sur-Vilaine, le 8 février 1920 qui ont été refusées, et enfin Cesson-Sévigné le 11 avril 1920.* »

1921 : c'était comment ?

En 1921, Cesson comptait 1 834 habitants. « *Le changement d'appellation n'a pas été mentionné dans Ouest Éclair, le quotidien qui a précédé Ouest-France, souligne Pierre Jacquemard, trésorier de l'association, qui a lu tous les articles de l'époque. Aux lendemains de la guerre, c'est l'inauguration du monument aux morts, alors érigé devant l'église qui a fait l'objet d'un article en 1921.* »

Cesson-Sévigné était alors un petit bourg. La rue principale, actuellement cours de la Vilaine constituait l'artère principale du vieux Cesson. Elle était également appelée rue de la Mairie car celle-ci, avant son déménagement en 1973, était située cours de la Vilaine. « *La grille est encore visible et les lettres de la mairie sont déchiffrables.* » En parcourant le

1. Vue des vieux ponts, le moulin
2. Rue de Paris restaurant la Friture
3. La rue principale. Coll. Musée de Bretagne



Le 23 avril 2021, date anniversaire du centenaire de l'appellation Cesson-séviigné. Le Maire Jean-Pierre Savignac et des membres de l'association Cesson Mémoire et Patrimoine entourant le panneau retraçant l'historique du décret de 1921.

territoire, on découvrait des fermes et de nombreux manoirs : le manoir de la Chalotais, actuel hôtel de ville ; le manoir de Bourgchevreuil ; le château et le manoir de la Monniais ; le manoir de Grippé ; le château de la Vallée, le château de la Hublais... Cesson-Séviigné était déjà un lieu très apprécié : les Rennais prenaient le tramway le dimanche pour fréquenter les guinguettes, faire de la barque et déguster les escargots.



Cours de la Vilaine : les grilles de l'ancienne mairie sont encore en place.

L'almanach du centenaire

Pierre Jacquemard a compilé un almanach du centenaire. De 1921 à 2021, il a retracé l'histoire de Cesson-Séviigné. Il a effectué un gros travail de collectage. Les éléments proviennent des archives municipales, des archives départementales, du musée de Bretagne ou des photos données par des Cessonnois. Auprès d'eux, il a noté de nombreuses anecdotes. « Des Cessonnois se souviennent très bien de la libération de Cesson. Un fait plus joyeux : pour l'inauguration du cinéma, en 1964, c'est le film "Laurence D'Arabie" qui a été projeté » rapporte-t-il.

« Parmi les dates qui ont marqué les Cessonnois, beaucoup se souviennent des inondations. Celles de 1966 ont été les plus importantes. »

À la fin de l'almanach, des pages sont intitulées "Vos souvenirs cessonnois" : « les gens pourront mettre leur propre histoire. »

Vendu au prix de 12 € il est disponible auprès des membres de l'association. Il sera possible de se le procurer à l'occasion de l'exposition.



100 ans en musique

En relation avec le centenaire de l'appellation "Cesson-Séviigné", la musique des Transmissions proposera son concert annuel de la Saint Gabriel **mardi 28 septembre**, à 20h, au Carré Séviigné, sur le thème "100 ans en musique".

L'entrée est gratuite, dans la limite des places disponibles, à retirer à la billetterie du Pont des Arts, à partir du mois de septembre.

Une quête sera organisée dont l'intégralité sera versée au profit des blessés de l'armée de terre. (Sous réserve des conditions sanitaires en septembre 2021).

Plantation de l'arbre du centenaire

Pour marquer le centenaire, l'arbre des naissances sera planté samedi 11 septembre.

Une capsule temporelle

Le jour de l'inauguration de l'exposition "100 ans, 100 photos" de Cesson Mémoire et Patrimoine, une capsule temporelle sera installée. L'objectif ? Laisser une trace de notre époque pour les personnes qui découvriront la capsule (journal du jour, photos, textes, clé USB...).

Les dates clés des éléments marquants

(liste non exhaustive)

1921



Inauguration du monument au mort

1930



Premier lotissement : la Hublais

1938



Dernier passage du tramway

1971



Centre commercial Beausoleil

1973



Transfert de l'hôtel de ville à la Chalotais

1975



La piscine Tournesol

1978



Centre de loisirs

1987



L'aquarium

1990



La Mapad Beausoleil

1999



Stade d'eaux-vives

2000



Palais des sports de la Valette

2003



La Maison de l'enfance

pour la ville de Cesson-Sévigné

1964



Le cinéma

1966



Inondations en octobre

1970



Groupe scolaire Beausoleil

1975



Groupe scolaire Bourgchevreuil

1976



Collège Bourgchevreuil

1977



Résidence Automne

1992



Lycée Sévigné

1997



Le Carré sévigné

1998



École Notre-Dame

2009



Pôle France kayak

2013



L'Espace Citoyen

2019



La Glaz Arena



Madeleine Valo, la doyenne de Cesson-Sévigné qui a fêté ses 107 ans le 8 avril.

TÉMOIGNAGES DE CENTENAIRES

Madeleine Valo, du haut de ses 107 ans, est la doyenne de la commune.

Elle est née le 8 avril 1914 à Rennes. 107 ans ? L'intéressée n'en revient pas elle-même. Sa mère, Victorine, était couturière et son père, Pierre, travaillait chez Oberthur. Sa grand-mère était Cessonnaise.

Elle a exercé en tant qu'institutrice à Gahard. Elle n'habitait pas à Cesson-Sévigné mais elle venait acheter une spécialité. « Cesson était célèbre pour ses escargots ! Ils étaient réputés ! Je les cuisinais. »

Elle a suivi son mari, Albert Tannoux, à Nouméa, où il a monté son cabinet dentaire. Elle se souvient du voyage épique de deux mois pour le rejoindre avec leurs trois enfants. Grande voya-

geuse, elle a également enseigné au Canada.

Madeleine Valo a intégré la résidence d'Automne en 1998, pour rejoindre son amie, madame Le Stir, qui avait habité à la Hublais.

Elle possède un harmonica. « J'en jouais tous les matins pendant un temps » assure-t-elle en faisant une petite démonstration. Peut-être est-ce le secret de sa longévité ? Elle ne prend aucun médicament. « Comme conseils aux jeunes, je propose de voyager et surtout de lire ! J'aime bavarder avec les jeunes : ils ont plein de projets ! » Elle compte cinq ou six petits-enfants.

Elle aime évoquer les nombreux voyages qu'elle a pu faire avec la résidence d'Automne. « À 100 ans, ma-



Pour ses 107 ans, le cuisinier a préparé à sa demande 3 crèmes brûlées !

dame Valo allait encore au marché bio tous les mercredis après-midi pour acheter son fromage de chèvre » relate Philippe Hamon, animateur au sein de la résidence. Son rêve était de rencontrer Alan Stivell. Vœux exaucé dès le 20 avril : l'artiste a été touché de ce souhait en lisant l'article Ouest-France paru à l'occasion de son anniversaire.

Doyenne de Cesson-Sévigné, au 11 mai 2021, Madeleine Valo est la 5^e doyenne d'Ille-et-Vilaine.

Germaine Louvel, nouvelle centenaire

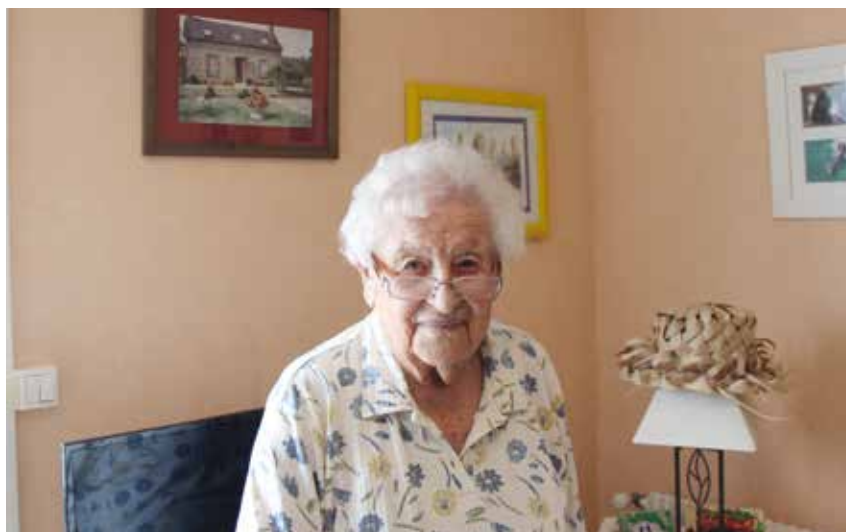
Elle est née le 3 avril 1921 à Chateaubriand. Lorsqu'elle avait deux ans, ses parents sont venus habiter à Rennes où ils ont déménagé neuf fois. Ils se sont installés à Bel-Air,



Madeleine Valo, félicitée par le Maire Jean-Pierre Savignac le jour de ses 107 ans.



Le restaurant l'Escargot, Carte postale, Collection musée de Bretagne.



Germaine Louvel a eu 100 ans le 3 avril. Elle a pris la pose devant la photo de la maison de ses parents, à Bel-Air, à Cesson-Sévigné.

à Cesson-Sévigné lorsqu'elle avait quinze ans. « *La maison existe encore !* » En témoigne une photo accrochée dans sa chambre à la résidence d'Automne, qu'elle a intégré il y a 4 ans.

Germaine Louvel a connu Cesson-Sévigné pendant la Seconde Guerre mondiale. « *Je me souviens qu'il y avait un chemin à côté de la maison où il y avait des allemands. Mon père, qui avait fait l'autre guerre, nous disait que c'étaient des allemands mais qu'ils étaient comme nous et qu'ils se passeraient bien de la guerre.* »

Son père, prénommé Jacynthe, était ébéniste à Rennes. Sa mère, Albertine, a conduit le tramway. « *Elle a*

fait le parcours Rennes-Cesson-Sévigné. Je me souviens l'avoir pris. »

Cette ligne de tramway, créée en 1907, a fonctionné jusqu'en 1938.

Germaine Louvel s'est mariée en 1938 avec Henri Louvel, son voisin qui vivait aux Champs Péans à Cesson-Sévigné. Le mariage a été célébré dans l'ancienne mairie située cours de la Vilaine par le maire Joachim Bidault, « *Nous avons mangé au restaurant de la Hublais, il faisait beau.* »

Avec le mariage à l'église, cette journée est son plus beau souvenir. Le couple s'est installé à Cesson-Sévigné. Germaine Louvel a travaillé pendant deux ans chez Oberthur puis elle s'est occupée de ses quatre enfants : deux fils et deux filles. « *Ils sont tous les quatre nés à Cesson-Sévigné : j'ai accouché à la maison.* » Son mari a fait parti du conseil municipal avec le maire Roger Belliard.

Le souvenir le plus marquant à Cesson-Sévigné ? « *Les inondations dans le bourg en 1966. L'eau est entrée dans l'église ! Ma belle-mère qui habitait cours de la Vilaine a eu de l'eau aussi chez elle.* »

La Cessonnaise se plaît à la résidence autonomie et elle peut toujours assouvir sa passion : le dessin. « *En ce moment, je fais des oiseaux* » confie-t-elle.



Germaine Louvel, le jour de ses 100 ans, avec Françoise Gobaill, adjointe chargée de l'action sociale et des solidarités

Réponse de jeunes Cessonnais "Comment imaginez-vous Cesson-Sévigné dans le futur "

Enzo a fêté ses 10 ans le 23 avril 2021. Pour lui, plus tard, "les enfants iront à l'école en voitures volantes. La piscine aura des toboggans en plus et des jets d'eau. Comme métier, je veux être saulnier, c'est-à-dire ramasser le sel".

Le 23 avril 2021, Thomas Pesquet s'envolait vers la Station spatiale internationale (ISS) pour 6 mois. Cela a donné des idées à certains... "on aura des voitures volantes" "il n'y aura plus de voitures avec du pétrole" "ce sont des robots qui feront le travail" "la piscine sera agrandie et elle aura encore plus de toboggans"

Pour Alban, 14 ans, Cesson-Sévigné sera marquée par les nouvelles inventions : "des voitures volantes, des drones pour la police pour faire la surveillance. Par contre, il y aura toujours un collège car à la maison on n'est pas sûr que tout le monde travaille. La piscine sera toujours là. "

La vision des jeunes de l'Escale : "Nous espérons que Cesson-Sévigné restera une ville verte. Une ville végétale organisée autour de l'eau et de nombreux espaces aquatiques. Cesson-Sévigné aura un nouveau collège... un établissement moderne. Les véhicules seront ecoresponsables et silencieux".

➤ EXPRESSION DU GROUPE DES ÉLU.E.S ÉCOLOGISTES ET SOLIDAIRES AU CHÊNE MORAND, RESPECTER LES HABITANTS ET LA NATURE



20 & 27 juin 2021
Elections départementales
& régionales
Je vote !



Alors que se termine la première année du mandat, nous observons une accélération en matière de dégradation du patrimoine commun : patrimoine bâti avec la vente de la maison ancienne de Dézerseul et patrimoine naturel avec la destruction d'un bois à La Monniais ou la bétonisation à ViaSilva.

Au Chêne Morand, cette politique est malheureusement confirmée, aux dépens de la vingtaine de familles qui habitent dans ce hameau du sud de Cesson-Sévigné.

25 ha de terres agricoles et naturelles sont en cours d'artificialisation autour du hameau pour l'installation d'entreprises du secteur tertiaire. Si nous sommes favorables à l'installation de nouvelles entreprises sur notre commune, il n'est plus possible, en 2021, qu'elle se fasse aux dépens de zones naturelles. L'aménagement y prévoit également la construction d'une mini-rocade, un « ring » autour du hameau.

Cette nouvelle zone d'activité est problématique pour l'environnement car des centaines d'arbres et haies ont été abattus, le merlon arboré rasé.

Les habitants perdent en qualité de vie : nuisances sonores accrues, augmentation importante de la circulation, vue sur des hangars en lieu et place d'espaces naturels.

Ce projet est géré par Rennes Métropole, mais rien ne se fait sans l'aval des communes. Il y avait donc place, même durant le mandat précédent, pour étudier une **approche plus respectueuse des habitants et du cadre de la « ville jardin »** qui suppose d'abord de respecter la nature où elle est, telle qu'elle est.

La voix des habitants n'a pas été écoutée alors qu'ils proposaient des aménagements de bon sens pour limiter les impacts de cet aménagement (limitation de la vitesse de circulation, installation de merlons continus pour isoler le hameau de la zone d'activité, ...).

Par ailleurs, les habitants du hameau ont vu leurs possibilités de construction ou d'aménagement de leurs parcelles limitées par le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

L'ensemble de leurs demandes reste pour l'instant lettre-morte.

La concertation ne doit pas consister uniquement à des réunions d'information sur l'avancement du projet et son contenu, mais à un travail en amont, où les habitants sont écoutés, et les inévitables arbitrages partagés.

Nos propositions :

- Co-construire les projets d'aménagement avec les riverains plutôt que de se contenter de les informer.
- Privilégier l'implantation de nouvelles entreprises dans les zones d'activités existantes (dents creuses et friches dans la ZI Sud-Est entre autres) plutôt qu'artificialiser des zones agricoles et naturelles.

1 AN DÉJÀ !

1 an que le débat démocratique est confiné dans notre commune : les Cessonnaises et les Cessonais n'ont pas la possibilité de suivre les échanges du Conseil Municipal, interdit au public pour raisons sanitaires et dont la retransmission en direct et en différé sur Internet est refusée par M. le Maire, malgré nos demandes répétées, et contrairement à de nombreuses communes, dont notre ville-jumelée Waltrop !

Nos permanences : samedi 5 juin / samedi 12 juin à 11h, au RDC du manoir de Bourgchevreuil

✉ elu.e.s-ecologistes-solidaires@ville-cesson-sevigne.fr

📱 @cessonecologiqueetsolidaire

🐦 @Cessonsolidaire

🗳️ EXPRESSION DE LA MAJORITÉ AMÉNAGER LA VILLE DANS L'INTÉRÊT DE TOUS



© Monsieur Media

Le développement et la préservation de notre ville est une affaire d'équilibre. Cet équilibre est un des engagements prioritaires de notre mandat. Tous nos projets d'aménagement en tiennent compte : équilibre entre attractivité des entreprises et maintien d'une vie de quartier conviviale, équilibre entre protection des espaces verts et développement urbain (logement, activités).

Le projet du Chêne Morand ne déroge pas à cette recherche d'équilibre, aussi bien pour les Cessonnois habitant sur place, que pour les nombreuses entreprises cherchant un terrain pour s'implanter, un bien de plus en plus rare dans la région.

Nous ne pouvons que nous étonner du raisonnement simpliste de l'opposition. Le projet d'aménagement du Chêne Morand a fait l'objet d'une large concertation avec les riverains. À plusieurs reprises, leurs demandes ont été écoutées et ont donné lieu à de réelles modifications du projet. Par exemple, la suppression totale des emplacements de stationnement prévus pour les poids lourds, la réduction de la vitesse à 30 km/h sur les voies de la future ZAC (qui n'est nullement une « mini-rocade » !) lors de leurs heures d'ouverture à la circulation, ou encore l'élargissement du parc pour éloigner la voie principale, l'anneau de la Grée, des habitations.

Des accords ont aussi été trouvés avec les habitants concernant les espaces verts : choix des essences et de leur emplacement. Le projet lui-même prévoit une compensation au double – c'est la loi – des arbres et haies abattus. Ainsi, quatre hectares d'espaces verts

seront créés comptant 550 arbres nouvellement plantés et plus de 10 000 arbustes. Cette mesure compense ainsi largement la végétation supprimée, et améliore la biodiversité du site. Enfin, si le merlon* situé le long de la rocade a certes été rasé, un nouveau est reconstruit autour des habitations, pour conserver une barrière naturelle anti-nuisances. Depuis 2014, notre majorité a tout mis en œuvre pour que ce projet d'aménagement respecte les habitants du site.

Le renouvellement dans l'Écopôle Sud-Est est un enjeu d'avenir à laquelle nous souscrivons pleinement. À ce titre, nous soutiendrons les études lancées par la métropole visant à élaborer un schéma d'aménagement pour les zones d'activités existantes. Pour autant, le besoin en foncier pour les entreprises est tel que de nouvelles zones doivent être aménagées. Sans compter que les lots occupés dans l'Écopôle Sud-Est appartiennent à des propriétaires privés et que la collectivité ne peut les contraindre à accueillir de nouvelles entreprises sur leurs terrains.

Le projet du Chêne Morand, comme tous les projets d'aménagement de la Ville vise à conjuguer intelligemment développement économique et urbain – et c'est une aubaine pour notre commune – et préservation de l'environnement des Cessonnois. À cela la majorité s'y engage et reste à l'écoute de tous pour faire en sorte que chacun continue de bien vivre à Cesson-Sévigné.

*(monticule de terre faisant office de haie pour diminuer les nuisances sonores et/ou visuelles)

DÉJEUNERS BIO, VÉGÉTARIENS ET DE SAISON! SUR PLACE* OU À EMPORTER

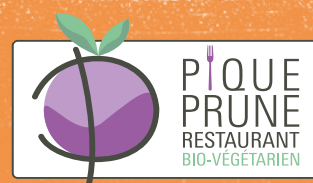
DU LUNDI AU SAMEDI DE 11H30 À 14H

8 AVENUE DES PEUPLIERS | CESSON-SÉVIGNÉ

*À PARTIR DU 9 JUIN



DES CONTENANTS CONSIGNÉS
SONT MAINTENANT DISPONIBLES



Des journées découvertes !?

du 1^{er} au 5 juin

Oh steuplait, on y va Mamie...?

Profitez de l'offre 1 SEMAINE DE ALL INCLUSIVE⁽¹⁾
dans la résidence seniors à Cesson-Sevigné



SENIORIALES
patrimoine & services

05 62 47 86 10

Résidence : 3 rue de la Chalotais

(1) OFFRE 1 SEMAINE DE ALL INCLUSIVE valable du 01/04 au 30/06/2021 avec 2h ménage, changement linge plat, petit-déjeuner, déjeuner avec 3 composantes et dîner.



🌀 L'ANIMATION "ZÉRO DÉCHET" REPROGRAMMÉE

L'atelier "Je réduis mes déchets" proposé par la Feuille d'Érable annulé en novembre dernier, est reprogrammé **jeudi 10 juin**, de 18h à 19h30, à la mairie-annexe.

Inscriptions sur le site internet www.dechets.rennesmetropole.fr ou 0 800 01 14 31 (service et appel gratuits)

🌀 CONCOURS "DIVERSITÉ VÉGÉTALE ET FLEURISSEMENT" 2021

Un jury composé d'élus, de membres du jury départemental des "Villes et Villages Fleuris", et d'agents de divers services de la Ville passera fin juin pour déterminer le palmarès des maisons, des balcons et terrasses, des potagers, des commerces et entreprises.

Toutes les personnes intéressées peuvent s'inscrire pour le concours 2021 en remplissant le coupon disponible dans le Cim du 1^{er} mai, à déposer à l'Espace Citoyen. La date butoir pour les inscriptions est fixée au **vendredi 19 juin**.

La remise des prix se déroulera **samedi 18 septembre** à l'occasion du salon « Délices de Plantes ».

Plus d'informations sur le site internet de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr



Amélie Perain, gestionnaire ERP et flux ; Yannick Gaborieau, adjoint au développement durable, cadre de vie et voirie ; Pierre Éon, conseiller municipal délégué aux transports et espaces verts. Sur l'écran, Jérôme Gautier, de l'Alec.

🌀 LE POINT SUR LES BALADES THERMIQUES

La réunion concernant le bilan des balades thermiques a eu lieu en distanciel, en raison des conditions sanitaires. Elle était animée par Jérôme Gautier, chargé de mission habitat, info énergie à l'Alec (Agence locale de l'énergie et du Climat du Pays de Rennes). 70 personnes se sont connectées. L'occasion de faire le point sur les principaux défauts constatés sur les maisons individuelles selon leur époque, les solutions techniques permettant de les corriger et leur coût.

Cet hiver, 103 maisons ont été thermographiées aux quatre coins de la commune par Amélie Perain, gestionnaire ERP (établissement recevant du public) et flux à la Ville.

« L'analyse thermographique des bâtiments permet de détecter de manière précise les défauts d'isolation et d'étanchéité » précise Yannick Gaborieau, adjoint au développement durable, cadre de vie et voirie.

L'Alec met à disposition du grand public son espace info-énergie sur toutes les questions concernant des projets de travaux d'isolation de l'ha-

bitat. Elle dispense les premières infos techniques et financières simples de manière neutre et gratuite.

Réduction de 50 % sur la part communale de la taxe foncière

Pour rappel, pour une maison achevée avant le 1^{er} janvier 1989, une réduction de 50 % sur la part communale de la taxe foncière est possible pendant 5 ans, pour des travaux de rénovation de plus de 10 000 €.

EcoTravo

Pour accompagner les propriétaires, Rennes Métropole avec le soutien de l'ADEME et de la Région Bretagne, collabore avec les acteurs locaux de la rénovation pour vous proposer le service EcoTravo : des conseils gratuits pour la rénovation énergétique de votre logement.

Numéro vert : 0 800 000 353 (appel gratuit depuis un poste fixe) www.ecotravo.rennesmetropole.fr

Contact Alec
infoenergie@alec-rennes.org
0805 203 205
www.bretagne-energie.fr





**ENTRETIEN
DU DOMICILE**



**ENTRETIEN
DU LINGE**

Votre confort est notre priorité

Avis Vérifiés ★★★★★ 4,5/5



Qualité certifiée

50%

réduction d'impôt



CHANTEPIE



02 22 91 04 10



15, place de l'Eglise



2 Rue de la Donelière
35000 Rennes
Tél: 02 99 84 26 00



Fourniture & Pose de Carrelage sur plots
Terrasse Extérieure
magasin@crlc.fr



HULINE Patrice
Plomberie - Chauffage

NEUF ET RÉNOVATION
Aménagement salle de bain
Remplacement de chaudières







48 rue de Bray - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ - Tél : **02 99 83 74 28** - patricehuline@orange.fr

MAÎTRE D'ŒUVRE depuis 1998



NEUF

PLANS 3D
PLANS PERSONNALISÉS



RÉNOVATION



EXTENSION

RENNES HABITAT

NEUF ■
EXTENSION ■
RÉNOVATION ■

Agence à Cesson-Sévigné
02 99 62 57 31
www.rennes-habitat.fr

ÉCONOMIE & COMMERCES DAV'ET RESTAURANT

Fatima et Davut Baylan proposent de la cuisine turque traditionnelle. « "Dav" signifie invitation : nous souhaitons que les clients se sentent bien » précise le couple. La spécialité du restaurant est le kebab. « Il est 100 % bœuf et préparé chaque soir : mariné dans une cuve de cuisine avec une sauce couche par couche, toute une nuit » explique Davut Baylan, qui a toujours travaillé dans le secteur de la restauration. Le matin, il reconstitue la viande qu'il a soigneusement choisie sur la broche. « Cela prend entre 2h et 2h30 : c'est de cette manière que l'on obtient le véritable doner kebab. » précise-t-il. Au menu, on trouve d'autres spécialités turques, comme les lahmacun (pizzas fines), des pides (pains) garnis de viande ou végétariens, des falafels, des tacos...

Pour les gourmands, les desserts sont "fait maison" (dessert citrouille avec de la pâte de sésame, riz-au-lait...). Ayant ouvert en période de confinement, le couple a débuté par la vente à emporter. Il devrait être possible de déguster les plats sur place à la réouverture de la salle.

Dav'et restaurant est ouvert du mardi au dimanche, de 11h30 à 20h30.



Fatima et Davut Baylan, à la tête de Dav'et restaurant.

DAV'ET RESTAURANT

8, place des Arcades
06 43 59 71 58
09 52 32 64 18
Facebook : davetresto

ÉCONOMIE & COMMERCES BRETAGNE NETTOYAGE



Gnapoh Djedje, gérant de Bretagne Nettoyage.

BRETAGNE NETTOYAGE

2, rue Claude Chappe
02 30 88 00 73
contact@bretagnenettoyage.fr
www.bretagnenettoyage.fr

L'entreprise de nettoyage industriel, créée en 2019 à Rennes, s'est installée à ViaSilva. Spécialiste du nettoyage industriel, Bretagne Nettoyage propose différentes prestations : nettoyage de bureaux, parkings, cabinets médicaux et officines, parquets, vérandas, vitres, écoles, commerces, hôpitaux, industries... « Nous intervenons en proposant un nettoyage écologique efficace sur tous types de surfaces et divers secteurs d'activités : industrie, tertiaire, santé, hôtellerie, restauration... » indique Gnapoh Djedje, gérant de l'entreprise.

L'entreprise inclue systématiquement dans son nettoyage la désinfection Covid-19 certifiée par une attestation de la FEP (Fédération des Entreprises de Propreté Grand Ouest), sans surcoût. Bretagne Nettoyage favorise la valorisation de l'emploi local par l'accompagnement à la formation qualifiante et certifiée de ses salariés avec les partenaires locaux (l'INHNI, CFA PROPRETE OUEST)

L'entreprise intervient également sur de grands chantiers de constructions pour l'enlèvement des terres et de sables mais aussi pour la remise en état de fin de travaux de gros œuvres avant livraison.



Adieu tristesse !

Galapiat.

© Angélique Lo

➤ UN MOIS D'ANIMATIONS CULTURELLES ET SPORTIVES EN CENTRE-VILLE

Depuis le 19 mai, nous avons pu retrouver avec plaisir nos activités sportives, artistiques et culturelles. Les contraintes sanitaires ne nous permettent pas de maintenir le week-end festif qui marque le début de l'été. "Sortez c'est l'été" et "la fête des familles" n'auront donc pas lieu cette année. Malgré la déception de

ces annulations, nous avons souhaité vous proposer, tout au long du mois de juin, des activités sportives et culturelles.

Dans le parc du Pont des Arts, une enceinte en plein air est mise en place pour pouvoir vous accueillir dans le respect des normes sanitaires. Vous pourrez découvrir des concerts et des

représentations chorégraphiques de l'école des Arts, des spectacles de la saison culturelle, des animations de la médiathèque. Nous vous proposons aussi des balades contées ou musicales sur la Vilaine, une semaine olympique... Autant d'événements festifs à passer en famille ou entre amis dans un espace champêtre.

PRÉSENTATION DE LA SAISON CULTURELLE MERCREDI 9 JUIN



Extrémities.

La saison culturelle 2020-2021 a été largement tronquée par la crise. « *Qu'à cela ne tienne, nous avons travaillé pour vous proposer une saison culturelle 2021-2022 encore plus riche, diversifiée où les artistes connus côtoient les artistes en devenir* » souligne Gwenaëlle Delpal, adjointe chargée de la Culture. Pour découvrir les événements qui jalonnent votre année culturelle, nous vous invitons à cette



Jane Birkin.

présentation **mercredi 9 juin** à 19h au parc du Pont des Arts.

Ouverture des abonnements et de la billetterie :

- **Mardi 22 juin** pour les Cessonnais dès 10h sur le site internet www.pont-des-arts-ville-cesson-sevigne.fr et par courrier.
- **À partir du 28 juin** pour les non-Cessonnais dès 10h

Le parc du Pont des Arts vous accueille

Dans cette période particulière nous vous invitons à découvrir toutes ces animations dans le parc du Pont des Arts. Une scène sera installée dans la prairie. Venez en famille ou entre amis, pensez à prendre un siège ou une couverture pour vous asseoir. Nous fournissons le gel hydroalcoolique, nous vous remercions de respecter les gestes barrières. Les horaires de fins de spectacles sont prévus en fonction des heures de couvre-feu.

*Informations complémentaires auprès du service billetterie du Pont des Arts au 02 99 83 52 20
pont-des-arts@ville-cesson-sevigne.fr*



L'opéra de plein air était traditionnellement présenté parc de la Monniais. Il est délocalisé parc du Pont des Arts.

🕒 LE PROGRAMME

Retrouvez le programme complet et mis à jour sur le site internet de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr

► Des spectacles

- **"Les Amours en cage"** : spectacle de cirque en plein air. Compagnie Galapiat.
Dimanche 6 juin, à 15h30 et 17h30, parc du Pont des Arts. Gratuit. Réservation conseillée au Pont des Arts.

- **"La chauve-souris"** : diffusion de l'opéra de Johann Strauss sur grand écran retransmis en direct de l'opéra de Nantes.

Mercredi 9 juin, à 20h, parc du Pont des Arts.

Entrée libre et gratuite, dans la limite

des places disponibles.

Réservation conseillée auprès du Pont des Arts.

- **Du Bartas**. Concert de musique du monde.

Jeudi 10 juin, de 20h à 23h, parc du Pont des Arts. Tarifs : 21 € / 19 € / 18 €

- **"Evidences Inconnues"** par Rode Boom. Venez vous plonger dans un mélange de genre associant théâtre, musique et mentalisme et où les coïncidences qui s'accumulent deviennent pure magie.

Dimanche 13 juin à 16h : Tarifs: 10 € / 15 €

- **L'histoire du rock**. Théâtre.

À travers des anecdotes personnelles truculentes, entre documentaire et fiction, la grande et la petite histoire, Raphaële Bouchard, raconte devant nous l'histoire de cette musique qui a changé sa vie, nos vies.

Lundi 14 juin, 20h, à l'auditorium du Pont des Arts. Tarifs : 21 € ; 19 € et 18 €.

► Une conférence Histoire de l'Art

"Mythes et idéologie du péplum", par Delphine Durand, professeur de l'École des Arts.

Mardi 8 juin à 19h.

► Des cours de danse de l'école des Arts ouverts au public

- Restitution danse, élèves de l'École des Arts « Derrière la porte » par les élèves de 3^e cycle **vendredi 4 juin** de 19h30 à 20h30 ;

- Danse contemporaine « Confidanse » **mercredi 9 juin**, de 14h à 15h30

- Danse Jazz **mardi 15 juin**, de 16h30 à 18h30 ;

- Danse Jazz et Hip hop **jeudi 17 juin**, 17h-20h ;

► Des concerts des élèves de l'École des Arts

- Concert des classes de Vents **vendredi 11 juin** à 19h ;

- Concert des classes de Cordes **lundi 14 juin** à 19h ;

- Concert de Musiques Actuelles **vendredi 18 juin**, à 19h ;



Balade contée en kayak

► Exposition des travaux des élèves de l'École des Arts

La Galerie Pictura et le Hall accueillent les travaux d'arts plastiques sur la thématique du Miroir.

► Portes ouvertes de l'École des Arts

Concerts, cours ouverts, essai d'instrument, restitution de cours, **same-di 12 juin**, de 9h à 17h.

► Des balades poétiques en kayak ou en dragon boats

Poèmes, textes de chansons, extraits divers proposés par des bibliothécaires de la Médiathèque vous accompagneront tout le long de la Vilaine pour un moment hors du temps. **Mercredis 9 et 16 juin** à 17h30, **same-di 12 juin** à 11h (balade musicale par l'école des Arts). Tarifs : enfant : 3,60 ; adulte : 5 €. Tout public à partir de 6 ans. Rendez-vous à la Base Sports Nature.

Sur réservation à la Base Sports Nature au 02 23 45 18 18 ;
base-sports-nature@ville-cesson-sevigne.fr

► La semaine olympique du 21 au 29 juin

La semaine olympique concerne les écoliers. La fête se déroulera **mercredi 23 juin**, à la piscine, au stade d'eaux-vives, au stade d'athlétisme et au golf.



Semaine olympique.

► Phallaina, une exposition monumentale

Cette fresque d'une longueur de 115 m est un roman graphique et numérique. Elle se lit en faisant défiler les images avec un doigt, sur une tablette ou un smartphone. Pour découvrir Phallaina, télécharger l'application gratuite sur Android et iOS, en français ou en anglais.

Du 7 au 17 juin, parc de Bourgchevreuil.

► Partir en livre

La Médiathèque participe à la 7^e édition de la manifestation Partir en Livre qui se déroule partout en France, **du 30 juin au 25 juillet 2021**, autour du thème « Mer et merveilles ».

Deux types de rendez-vous sont proposés.

- Lectures sur l'herbe

À l'aire de jeux de Champagné : les

bibliothécaires amènent des livres pour un temps de lecture décontracté, tranquillement installé sur une couverture. Pendant que les adultes feuilletent des revues, les enfants pourront alterner entre les balançoires et le toboggan des mots ! Entrée libre. Tout public.

Mercredis 30 juin, 7 et 21 juillet de 16h à 17h30.

- Lectures allongées

Prenez place sur nos transats... et laissez-vous porter par les mots que les bibliothécaires auront choisis pour vous. Des textes drôles, doux, ardents, pour un moment hors du temps. À chaque vendredi son ambiance, quelle sera la vôtre ?

Vendredi 9 juillet à 18h : « Mer en poésie »

Vendredi 16 juillet à 17h30 : « La mer miroir, quand les romanciers trempent leur plume dans l'eau salée »

Vendredi 23 juillet à 18h30 : « Récits d'explorateurs et exploratrices »
Public ado-adulte. Gratuit, sur inscription. Durée 30 minutes environ.

► Exposition et démonstration de broderie

Christelle Ebor, brodeuse cesson-naise, expose quelques-unes de ses œuvres, dont celle qui lui a valu le prix de Meilleur Ouvrier de France 2019 en broderie au point de Beauvais. Le temps d'un après-midi, elle installe-





Escale musicale.

ra son métier dans nos rayons : vous pourrez ainsi découvrir la technique de ce point de broderie constitué de chaînettes qui nécessite un fil très fin, tiré des bobines de fil à coudre. Du grand art.

Exposition **jusqu'au 23 juin.**

Démonstration continue **samedi 12 juin** de 14h à 16h30

Entrée libre tout au long de l'après-midi. Tout public.

► Les Petits Débrouillards

La Médiathèque propose deux ateliers sur le thème de la sobriété numérique.

- Atelier "Mon smartphone, ma planète"

Nous n'imaginerions plus notre vie sans notre téléphone portable. Mais si l'on remonte à sa fabrication et à

sa composition, quelle est son empreinte carbone ? Quels écogestes pouvons-nous mettre en place pour réduire cet impact environnemental ? Activités ludiques et quizz éclaireront la consommation cachée des smartphones et objets numériques en général. À partir de 15 ans - Gratuit - Sur inscription

Samedi 5 juin de 14h30 à 16h30.

- Atelier « Internet, pas si virtuel ? »

Transfert et stockage de données, pollution numérique... à travers des jeux de rôles et activités de découverte, venez découvrir comment le virtuel impacte notre planète et quelles solutions existent pour limiter cette pollution. À partir de 15 ans, gratuit, sur inscription.

Samedi 12 juin de 14h30 à 16h30.



Phallaina.

Boîte à livres

Très prisée des habitants, la boîte à livres de la place du marché rendait service quotidiennement. Fragilisée et abîmée, elle a dû être retirée. Elle sera remplacée dans les prochaines semaines. En attendant, plusieurs solutions s'offrent à vous : garder vos dons dans l'optique de l'ouverture de la future boîte à livres, ou les déposer à la Feuille d'Érable.

Braderie de la Médiathèque

La Médiathèque propose **vendredi 2 et samedi 3 juillet** dans ses locaux, la vente de près de 4 000 ouvrages issus de ses collections.

À découvrir : une large sélection de beaux livres, romans, BD, albums, CD... pour tous les âges et tous les goûts. Les prix de vente seront proposés entre 0,50 € et 3 €.

Retrouvez les informations pratiques, sur le site internet de la Médiathèque, www.mediathèque-cession-sevigne.fr, celui de la Ville, et sur les réseaux sociaux.

École des Arts

La période d'inscription aura lieu **du 5 juin au 16 juin**. Les conditions d'inscriptions restent inchangées avec une priorité pour les élèves cessonais.

- Réinscriptions du 5 au 11 juin

- Nouvelles inscriptions **samedi 12 juin** lors des Portes ouvertes de l'École, de 9h à 17h et **du lundi 14 au mercredi 16 juin**.

L'École sort des murs pour vous faire découvrir nos disciplines, essayer des instruments de musique, rencontrer l'équipe pédagogique, obtenir des informations ou vous inscrire.

Retrouvez les modalités d'inscription sur le site internet de la Ville (portail Familles) ou sur le site internet du Pont des Arts



➤ OCC TENNIS DE TABLE

En raison de la situation sanitaire actuelle, le conseil fédéral a pris la décision de décaler les finales du championnat de France 2021 (prévues au mois de mai), au vendredi 17, samedi 18 et dimanche 19 décembre 2021, afin de garantir un succès populaire et la sécurité de tous.

Les meilleurs pongistes de l'hexagone se retrouveront les 17, 18 et 19 décembre 2021 à la Glaz Arena pour y disputer les cinq titres nationaux mis en jeu au cours des trois jours de compétition. L'organisation sera assurée par l'OCC Tennis de Table. L'association lance un appel aux bénévoles cessonais (réservé aux plus de 16 ans) sur son site internet www.occessontt.fr

Info billetterie : www.franceping.net

➤ OCC SOPHROLOGIE

Depuis début octobre, les cours de sophrologie de l'OCC se poursuivent en visioconférence. Celles-ci permettent de garder un lien durant cette période. Les adhérents sont satisfaits de ces séances virtuelles qui permettent de se retrouver différemment. Le bureau espère reprendre les cours en présentiel dès que possible. Dans le cas contraire, ces cours en visioconférence seront maintenus à la rentrée prochaine.

www.ville-cesson-sevigne.fr/occ-sophrologie.html

➤ OCC TAI CHI CHUAN



Les préinscriptions pour l'année 2021-2022 sont ouvertes. Les membres du club se feront un plaisir de vous envoyer la fiche par mail. Les cours ont lieu le lundi soir, mercredi matin, mercredi soir et jeudi midi.

À ce jour (début mai), seul le cours du jeudi midi a repris en extérieur au moulin de Tizé. N'hésitez pas à passer au club pour découvrir le Tai Chi Chuan.

Les membres du club sont à votre écoute pour toutes questions.

Contact : philipperoyon@orange.fr

➤ EN PISTE

Pendant les vacances d'été venez découvrir ou approfondir les arts du cirque !

Stage enfants toutes disciplines : Acrobaties, Trapèze, Jonglerie, Tissu aérien, Fil et Boule d'équilibre...

Stages de 4 jours, **du lundi 12 au 16 juillet** (pas de stage le 14 juillet).

► Pour les 4 à 6 ans : tous les matins de 10h à 12h. Tarif : 56 € + 10 € d'adhésion

► Pour les 7 à 14 ans : tous les après-midi de 14h à 18h. Tarif: 122 € + 10 € d'adhésion

1 intervenant pour 10 élèves maximum.

En fonction du niveau de chaque élève, ce stage pourra être soit une découverte de l'activité "cirque", soit un approfondissement d'une discipline particulière.

Le déroulement du stage et les conditions d'accueil peuvent évoluer en fonction de la situation sanitaire et des mesures gouvernementales sur les activités extra-scolaires.

Inscriptions sur le site internet: www.en-piste.org

➤ L'INTERVALLE YOGA

Stages et cours de yoga pendant les vacances d'été.

Du 12 au 16 juillet (pas de cours le 14 juillet), **du 19 au 23 juillet**, **du 9 au 13 août**, **du 16 au 20 août**.

Les stages sont constitués de cours d'1h ou d'1h15 chaque jour pendant 5 jours. Pendant ces semaines de stages, il est possible aussi de s'inscrire à des cours d'1h ou d'1h15 à la carte, selon ses disponibilités.

Stages d'1h15 par jour : chaque jour pendant 4 jours avec un créneau horaire à choisir pour la semaine du 14 juillet : 64 € ; chaque jour pendant 5 jours avec un créneau horaire à choisir pour la semaine : 80 €. Cours d'1h15 à la carte : 16 €/cours

Stage d'1h par jour : chaque jour pendant 4 jours avec un créneau horaire à choisir pour la semaine du 14 juillet : 52 € ; chaque jour pendant 5 jours avec un créneau horaire à choisir pour la semaine : 65 €. À la carte : 13 €/cours.

Selon les autorisations et selon les possibilités liées aux conditions sanitaires les semaines de stages, les stages et cours auront lieu soit en salle, soit en distanciel en direct avec la professeure. Les créneaux horaires sont selon les publics : adultes, seniors. Leur détail est sur le site web de L'Intervalle Yoga.

Il est possible de s'inscrire directement en ligne dans l'onglet « Stages pendant les vacances » sur le site internet www.intervalle-yoga.fr ou de vous inscrire par voie postale en remplissant le bulletin d'information et d'inscription à demander à L'Intervalle Yoga au 07 68 10 82 58 et en renvoyant votre dossier complet au siège de l'association.



➤ ADMR : REMISE DE VÉHICULES AUX COLLABORATEURS

Mercredi 21 avril, huit véhicules ont été remis à des collaborateurs de l'ADMR (association d'aide à domicile). L'ADMR s'étend sur trois communes : Cesson-Sévigné, Vern-sur-Seiche et Chantepie. « *C'est un véritable outil professionnel du quotidien qui améliorera les conditions de travail des salariés*, a indiqué Alain Cazenave, président de l'ADMR locale. *C'est une marque de reconnaissance et de revalorisation de leur métier.* »

En mettant en place une flotte automobile, l'association veut avoir une communication mobile visible 7j/7 et 24h/24h. Le visuel attractif du véhicule permet de capter et retenir l'attention des personnes. Il met en avant les principales valeurs et services sur mesure qui sont proposés : aide aux personnes en perte d'autonomie, aux personnes vivant avec un handicap, garde d'enfants, portage de repas, ainsi qu'entretien du logement, téléassistance. C'est aussi un argument de poids pour les futurs salariés, en cette période de pénurie de candidats. « *Ces voitures sont un vrai plus pour l'association* » a souligné le Maire Jean-Pierre Savignac. Pour Françoise Gobaille, adjointe chargée de l'action sociale et de la solidarité, « *l'action de l'ADMR permet aux gens qui le souhaitent de rester plus longtemps à domicile.* »

À noter : l'ADMR recherche des bénévoles. Des missions pour tous sont proposées selon vos envies et vos centres d'intérêt.

Contact : 02 99 83 70 74 ; www.admr35.org

➤ VESTIAIRE SOLIDAIRE

Journée continue au Vestiaire Solidaire **mercredi 9 juin**, de 9h à 17h, pour la braderie de printemps. Tout le stock est soldé à - 50 %. « *C'est l'occasion de changer de garde-robe de toute la famille avant de partir en vacances. Toujours un immense choix dans les rayons. Il faut en profiter.* » Permanences les mardis, mercredis, jeudis de 14h à 17h au stade Roger Belliard, 1C boulevard de Dézerseul. Dépôts le mardi après-midi de préférence. Le Vestiaire Solidaire est ouvert à tous.

Contacts : Anne Pellan au 02 99 83 30 37 ou Martine le Goff au 06 06 54 49 73

➤ ASSOCIATION DE DON DE SANG BÉNÉVOLE

Lors de la collecte d'avril 2021, au total 214 donneurs ont été accueillis, dont 18 nouveaux.

La prochaine collecte de sang aura lieu **mardi 29 juin et mercredi 30 juin**, de 12h à 15h et de 16h à 19h, au Carré Sévigné. Afin d'éviter toute attente, il est recommandé aux donneurs de s'inscrire sur le site internet :

mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr et de se munir impérativement d'une pièce d'identité à présenter lors de leur rendez-vous.

➤ COMITÉ DES FÊTES

La braderie de Cesson-Sévigné organisée par le comité des fêtes aura lieu **dimanche 3 octobre**, sous réserve de l'accord de la Préfecture. Des renseignements sur le déroulement de l'événement seront disponibles à une date ultérieure ainsi que l'ouverture du site internet.

Contact : Marie-Thérèse Travers au 06 43 74 80 32

➤ ASSOCIATION CESSON LOISIRS

Le club est toujours à la recherche d'animateurs pour ses ateliers, en particulier en ce qui concerne les langues étrangères. Si vous avez des connaissances dans ce domaine, rejoignez-le pour partager avec ses adhérents. Il n'est pas nécessaire d'avoir été enseignant, et vous êtes libre de gérer votre atelier comme vous l'entendez, avec le soutien de l'équipe du conseil d'Administration.

Contact : cessonloisirs@gmail.com ; www.cessonloisirs35.fr

➤ RANDONNÉE ALZHEIMER

Le Lions-club de Cesson-Sévigné, organise la 6^e randonnée Alzheimer avec le concours du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre **dimanche 20 juin**, dès 14h, au profit d'unités ALZHEIMER en Ile-et-Vilaine.

Quatre parcours sont proposés, de 6 à 20 km, pour marcheurs, coureurs, ou marche nordique, au départ de la cour du Centre de loisirs de Cesson-Sévigné.

Inscriptions **avant le 18 juin** sur le site internet www.helloasso.com (mot clé : rando Alzheimer).

➤ CINÉMA LE SÉVIGNÉ

Les abonnements (cartes et tickets "fidélité" du Sévigné) pris en 2020 restent valides jusqu'au 31 décembre 2021. Les projections du cinéma Le Sévigné ont repris le 19 mai.

Tarifs : plein tarif : 7 € ; réduit : 5 €.

Carte fidélité : 47 € (2 € + 10 places à 4,50 €) ;

jeune (moins de 19 ans) : 4 € ;

films arts et essai, samedi 15h : 4 €.

Contact : 02 23 45 10 86 ; www.cinesevigne.fr



Un mois d'animations sportives et culturelles en centre-ville : faites votre choix !

Vendredi 4 juin	Spectacle de danse (École des Arts)	Carré Sévigné	19h30	Gratuit
Samedi 5 juin	Atelier des petits débrouillards	Médiathèque	14h30-16h30	Gratuit, sur inscription
Dimanche 6 juin	"Les Amours en cage" spectacle de cirque en plein air. Compagnie Galapiat	Parc du Pont des Arts	15h30 et 17h30	Gratuit
Lundi 7 juin	Exposition Phallaina	Parc de Bourgchevreuil		Gratuit
Mardi 8 juin	Conférence "Mythes et idéologie du péplum"	Parc du Pont des Arts	19h	Gratuit
Mercredi 9 juin	"Confidanse" danse contemporaine (École des Arts)	Parc du Pont des Arts	de 14h à 16h	Gratuit
	Balade kayak contée	Base Sports Nature	17h30	Enfant : 3,6 € ; adulte 5 €
	Présentation de la saison culturelle	Parc du Pont des Arts	19h	Gratuit
	Retransmission de l'opéra "Chauve-souris" de Strauss	Parc du Pont des Arts	20h à 23h	Gratuit
Jeudi 10 juin	Spectacle "Du Bartas"	Parc du Pont des Arts	20h à 23h	21 €, 19 € et 18 €
Vendredi 11 juin	Concert d'élèves de l'école de musique (vents)	Parc du Pont des Arts	19h-20h	Gratuit
Samedi 12 juin	Forum de l'école des arts (présentation, concerts, essai d'instruments, inscriptions)	Parc du Pont des Arts	9h-17h	Gratuit
	Démonstration de la brodeuse Christelle Ebor	Médiathèque	14h-17h	Gratuit, sur inscription
	Atelier des petits débrouillards	Médiathèque	14h30-16h30	Gratuit, sur inscription
	Balade kayak contée	Base Sports Nature	11h et 18h30	Enfant : 3,6 € ; adulte 5 €
Dimanche 13 juin	Spectacle "Évidences inconnues"	Parc du Pont des Arts	16h	10 € et 13 €
Lundi 14 juin	Spectacle "L'histoire du rock"	Auditorium du Pont des Arts	20h	21 €, 19 € et 18 €
	Concert d'élèves de l'école de musique (cordes)	Parc du Pont des Arts	19h	Gratuit
Mardi 15 juin	École de danse (initiation) et de musique (fin de cycle)	Parc du Pont des Arts	16h-20h30	Gratuit
Mercredi 16 juin	Démonstrations des élèves de l'école de danse	Parc du Pont des Arts	16h-21h	Gratuit
	Balade musicale en kayak	Base Sports Nature	11h	Enfant : 3,6 € ; adulte 5 €
Jeudi 17 juin	Hip-hop et Big Jam (école de danse)	Parc du Pont des Arts	17h-20h	Gratuit
Vendredi 18 juin	Concert musiques actuelles (école de musique)	Parc du Pont des Arts	19h à 21h	Gratuit
Du 21 au 29 juin	Semaine olympique	Piscine, stade d'eaux-vives...		Gratuit
Mercredi 30 juin	"Partir en livre"	Parc du Pont des Arts	16h	Gratuit